



Bulletin Officiel

N° 4111 Mardi 22 Mai 2012

— 17^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DE LA BOURSE

RESULTAT DE L'OFFRE A PRIX FERME SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE «AMS» 2

COMMUNIQUE

VISA DE PROSPECTUS CAPITALEASE SEED FUND 3

AGREMENT DE CONSTITUTION D'UNE SOCIETE DE GESTION 4

AGREMENT DE RESPONSABLE DU CONTROLE DE LA
CONFORMITE ET DU CONTROLE INTERNE 4

AVIS DES SOCIETES

PROJETS DES RESOLUTIONS

HexaByte AGO 5

SOTRAPIL AGE 6

SOTRAPIL AGO 7-8

RESOLUTIONS ADOPTEES

STRATEGIE ACTIONS SICAV AGO 9

SICAV AXIS TRESORERIE AGO 10

TUNISIE SICAV AGO 11

SICAV BH OBLIGATAIRE AGO 12

SICAV PLUS 13

SICAV ENTREPRISE 14

PAIEMENT DE DIVIDENDES

SICAV ENTREPRISE 15

STRATEGIE ACTIONS SICAV 16

SICAV AXIS TRESORERIE 16

PRESCRIPTION QUINQUENNALE

BANQUE NATIONALE AGRICOLE - BNA - 17
BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE - BIAT - 17

CLOTURE DE SOUSCRIPTIONS

EMPRUNT OBLIGATAIRE TUNISIE LEASING 2012-1 17

COURBE DES TAUX 18

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 19-20

ANNEXE I

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS, ARRETES AU 31 DECEMBRE 2011

SOCIETE AL JAZIRA DE TRANSPORT ET DE TOURISME

ANNEXE II

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 - 03 - 2012

MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV

UNIVERS OBLIGATAIRES SICAV

AVIS DE LA BOURSE

RESULTAT DE L'OFFRE A PRIX FERME SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE LES ATELIERS MECANIKES DU SAHEL «AMS»

1. La Bourse porte à la connaissance des intermédiaires en bourse et du public que la souscription à l'augmentation de capital par l'émission de **1 000 000** actions nouvelles de la société AMS ouverte du lundi 30 avril 2012 au vendredi 11 mai 2012, a été clôturée.
2. A partir du vendredi 18 mai 2012, les **2 461 680** actions anciennes qui composent le capital social actuel de la société AMS ainsi que les **1 000 000** actions nouvelles émises dans le cadre de l'augmentation du capital, soit un total de **3 461 680** actions de nominal cinq dinars chacune sont introduites au Marché Alternatif des titres de capital de la Cote de la Bourse, au cours de **10,000** dinars.
Toutefois, le démarrage des négociations sur la totalité des actions de la société AMS sera annoncé par avis de la Bourse de Tunis dès l'achèvement des formalités juridiques de réalisation de l'augmentation de capital.
3. La répartition par intermédiaire des quantités souscrites dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme est comme suit :

Intermédiaire	Nombre de souscripteurs Retenus	Quantité totale Retenue	Quantité attribuée par catégorie				Total OPF
			Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie D	
AFC	495	251 657			7 461	5 919	13 380
AMEN INV	2 170	1 109 180	1 929		32 597	9 940	44 466
ATTIJARI INT	1 071	336 142	163		16 019	14 021	30 203
AXIS	771	759 605	1 636		11 583	15 781	29 000
BEST INV	171	104 250	13 361		2 345		15 706
BIAT CAP	367	628 895	32		5 628	2 202	7 862
BNA CAP	2 341	762 784	28 341		34 846	12 524	75 711
CCF	528	94 144	76		7 986	564	8 626
CGF	1 288	1 996 223	9 445		19 323	7 417	36 185
CGI	382	131 503	81		5 819		5 900
FINA CORP	232	119 364	3 598		3 511	84	7 193
INI	19	3 200			291		291
MAC SA	3 054	2 540 071	29 126	40 000	45 369	17 801	132 296
MAXULA B	1 453	265 203	5 153		21 687	5 696	32 536
MCP	90	13 829			1 384		1 384
SBT	32	34 430			490		490
SCIF	380	21 338			5 706		5 706
SIFIB BH	520	195 340			7 833	8 474	16 307
SOFIGES	774	126 459	4 499		11 284	314	16 097
TSI	1 273	901 923			19 477		19 477
TUN VAL	2 806	1 210 437	647		42 339	42 370	85 356
UBCI FIN	256	130 306			3 925	3 051	6 976
UFI	227	264 460	1 913		3 097	3 842	8 852
Total général	20 700	12 000 743	100 000	40 000	310 000	150 000	600 000

Par ailleurs, MAC SA informe que les **400 000** actions offertes dans le cadre du Placement Garanti ont été totalement placées auprès de 7 investisseurs institutionnels.

COMMUNIQUE

VISA DE PROSPECTUS**CAPITALease Seed Fund**

Fonds d'amorçage

régé par le Code des Organismes de Placement Collectif

promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 et par la Loi n° 2005-58 du 18 juillet 2005.

Agrément du CMF N°36-2011 du 25 novembre 2011

Il est porté à la connaissance du public que le Conseil du Marché Financier a accordé son visa en date du 17 mai 2012 au prospectus d'émission du Fonds d'amorçage **CAPITALease Seed Fund**.

« **CAPITALease Seed Fund** » présente les caractéristiques suivantes :

RENSEIGNEMENTS GENERAUX :

Dénomination :	CAPITALease Seed Fund
Siège social :	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
Forme juridique :	Fonds d'amorçage
Législation applicable :	Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des Organismes de Placement Collectif et Loi n° 2005-58 du 18 juillet 2005
Montant initial :	1 000 000 dinars divisé en 10 000 parts de 100 dinars chacune
Date d'agrément :	25 novembre 2011
Promoteurs :	Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT) et United Gulf Financial Services North Africa (UGFSna)
Gestionnaire :	United Gulf Financial Services North Africa (UGFSna)
Dépositaire :	Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT)
Distributeur :	United Gulf Financial Services North Africa (UGFSna)

COMMUNIQUE

AGREMENT DE CONSTITUTION D'UNE SOCIETE DE GESTION

Le Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 12 avril 2012, d'agréer la société de gestion suivante :

OLYMP Partners

Société de gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers
régie par le Code des Organismes de Placement Collectif
promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 et la loi n° 2005-96
du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières.
Siège Social : 13 bis, Rue Aziza Othmana, Mutuelle Ville, 1082 Tunis

Le Conseil du Marché Financier a agréé, en date du 12 avril 2012, la société de gestion « OLYMP Partners » pour exercer la gestion des fonds communs de placement à risque prévus par l'article 22 bis du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001 et des fonds d'amorçage prévus par l'article premier de la loi n° 2005-58 du 18 Juillet 2005. Le capital social d'OLYMP Partners est de 100 000 dinars divisé en 1 000 actions de 100 dinars chacune.

AGREMENT DE RESPONSABLE DU CONTROLE DE LA CONFORMITE ET DU CONTROLE INTERNE

Le Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 17 mai 2012, d'agréer l'externalisation de la fonction du contrôle de la conformité et du contrôle interne au sein d'OLYMP Partners au profit de Monsieur Moez Djemel.

AVIS DES SOCIETES

Projet des résolutions

HexaByte

Siège Social : Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-

Projet des résolutions qui sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 23 mai 2012.

Résolution 1^{ère}.

Après lecture, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve le rapport d'activité du Conseil d'Administration pour l'exercice 2011.

Résolution 2^{ème}.

Après lecture, l'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de rapport général et spécial du commissaire aux comptes pour l'exercice 2011.

Résolution 3^{ème}.

Après lecture du rapport du commissaire aux comptes, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les états financiers de l'exercice 2011.

L'assemblée générale prend acte de l'observation fournie par le commissaire aux comptes relative à la notification du redressement fiscal et décide de constituer une provision pour risque fiscal de 600 md sur les exercices 2012 et 2013.

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions régies par l'article 200 du code des sociétés commerciales, approuve sans aucune réserve lesdites conventions, telles qu'elles ont été autorisées par le Conseil d'Administration.

Résolution 4^{ème}.

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice 2011, s'élevant à la valeur de 428 816,271 (quatre cent vingt huit mille huit cent seize dinars et deux cent soixante onze millimes) comme suit :

Résultat 2011	428 816,271
Report à nouveau	430 482,080
Résultat disponible	859 298,351
Réserves légales	42 964,918
Bénéfices distribuables	816 333,434
Dividende	208 333,400
Report à nouveau	608 000,034

Soit la distribution de 100 millimes de dividende par action, correspondant à 10% du nominal de l'action.

Résolution 5^{ème}.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer le montant des jetons de présence au titre de l'exercice 2011 à mille (1 000,000) dinars net d'impôts par administrateur.

Résolution 6^{ème}.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de donner quitus entier et sans réserves aux membres du Conseil d'Administration de la société «HEXABYTE» au titre de l'exercice 2011.

Résolution 7^{ème}.

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise le Conseil d'Administration à intervenir sur le marché boursier en vue de réguler le cours de l'action HEXABYTE et ce conformément aux dispositions de la loi 94-117 du 14/11/1994, portant réorganisation du marché financier tel que modifié par les textes subséquents. Cette autorisation est donnée pour une période de trois ans soit jusqu'à la tenue de l'AGO qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2014. L'Assemblée Générale Ordinaire donne plein pouvoir au Conseil de fixer les caractéristiques du programme de rachat d'actions propres.

Résolution 8^{ème}.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide, dans le cadre de régularisation de la composition du comité permanent d'Audit, de nommer M. Aïssa Hidoussi en tant que 3^{ème} membre de ce comité.

Résolution 9^{ème}.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer M/Mme-----, en qualité d'administrateur représentant des détenteurs d'actions émises dans le cadre de l'opération d'Offre à Prix Ferme lancée par la société HEXABYTE pour une période de trois ans couvrant les exercices de 2012 à 2014.

Résolution 10^{ème}.

L'assemblée générale ordinaire décide de nommer Mme Inès Zalila, en qualité d'administrateur pour une période de trois ans couvrant les exercices de 2012 à 2014.

Résolution 11^{ème}.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de rectifier comme suit la 9^{ème} résolution de l'AGO du 31/05/2011 qui n'était pas conforme à la législation en vigueur (utilisation du mot cooptation au lieu de nomination).

« Nouvelle formulation de la 9^{ème} résolution de l'AGO du 31/05/2011

L'assemblée approuve la nomination des trois nouveaux administrateurs suivants pour une période de trois ans (2010 à 2012) :
 - Monsieur Ahmed ATTIA, représentant de la société d'investissement à capital risque «CHALLENGES S.I.C.A.R» ;
 - Madame Afef Ben Mansour, représentante de la société de gestion du Fonds Commun de Placement à Risque «Tunisian Development Fund» ;
 - Monsieur Morsy DIMASSI, représentant de la société de gestion du Fonds Commun de Placement à Risque «A.T.I.D FUND (I)».

Résolution 12^{ème}.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de donner pouvoir à Monsieur Naceur Hidoussi, Directeur Général de la société ou à son représentant pour accomplir les formalités juridiques d'usage d'enregistrement et de publication.

* Le CMF a invité la société à constater une provision pour le montant total de la notification de redressement fiscal de 619 mD au niveau des états financiers arrêtés au 31/12/2011.

Le bénéfice distribuable (constitué du résultat de l'exercice 2011 majoré des résultats reportés des exercices antérieurs) totalisant avant constitution de ladite provision le montant de 859 298 D serait de 240 298 D compte tenu de ladite provision.

بلاغ الشركات

مشروع لوائح

شركة النقل بواسطة الأنابيب

المقر الاجتماعي: شارع الأرض – المركز العمراني الشمالي- 1003- تونس الخضراء

مشروع قرارات التي ستعرض للمصادقة في الجلسة العامة للخرافة للعادة التي ستعقد يوم 7 جوان 2012.

اللائحة الأولى :

- إن الجمعية العامة للخرافة للعادة لشركة النقل بواسطة الأنابيب بعد الإستماع إلى تقرير مجلس الإدارة وتقرير مراقب الحسابات، و بعد النقاش ، تقرر الترفيع في رأس مال الشركة من 16.359.200 دينار إلى 17.177.160 دينار وذلك بإدماج :
- مبلغ 760.965,949 دينار يؤخذ من عنوان " حساب خاص بالإستثمار " بعد توزيع أرباح سنة 2011،
 - مبلغ 56.994,051 دينار يؤخذ من عنوان " النتائج المؤجلة " .

و يتمثل هذا الترفيع في رأس المال في إصدار 163.592 سهما جديدا يقع إسنادها للمساهمين القدامى وحاملي حقوق الإسناد على أساس سهم (1) جديد لكل عشرون (20) سهما قديما .

وتمت المصادقة على هذه اللائحة.....

اللائحة الثانية :

تتمتع الأسهم الجديدة المصدرة بحق الانتفاع انطلاقا من غرة جانفي 2012 . يقع اقتطاع قسيمة الإسناد انطلاقا من 2012.....

وتمت المصادقة على هذه اللائحة.....

اللائحة الثالثة :

ينفتح الفصل السادس من العقد التأسيسي كالاتي : حدد رأس المال الاجتماعي للشركة بـ 17.177.160 دينارا مقسمة إلى 3.435.432 سهما بقيمة اسمية قدرها خمسة (5) دنانير للسهم الواحد، محررة كلها .

وتمت المصادقة على هذه اللائحة.....

اللائحة الرابعة :

تفوض الجمعية العامة للخرافة للعادة لمجلس الإدارة الممثل في شخص رئيسه كل الصلاحيات للقيام بالإجراءات العملية والقانونية المتعلقة بالترفيع في رأس المال والتأكد من إتمام عملية الترفيع وتنقيح العقد التأسيسي على أساس ذلك.

وتمت المصادقة على هذه اللائحة.....

اللائحة الخامسة :

تمنح الجمعية العامة للخرافة للعادة كل الصلاحيات للممثل القانوني للشركة للقيام بالإجراءات المتعلقة بالتسجيل والإشهار وكل ما ينص عليه القانون.

وتمت المصادقة على هذه اللائحة.....

بلاغ الشركات

مشروع لوائح

شركة النقل بواسطة الأنابيب

المقر الاجتماعي: شارع الأرض - المركز العمراني الشمالي - 1003 تونس الخضراء

مشروع قرارات التي ستعرض للمصادقة في الجلسة العامة العادية التي ستعقد يوم 7 جوان 2012.

اللائحة الأولى:

إن الجمعية العامة العادية بعد الاستماع إلى تقرير مجلس الإدارة والتقريرين العام والخاص لمراقب الحسابات بالنسبة للسنة المحاسبية 2011، وبعد النقاش، تصادق على تقرير مجلس الإدارة وعلى القوائم المالية المختتمة في 31 ديسمبر 2011. صادقت الجمعية العامة العادية على هذه اللائحة

اللائحة الثانية:

إن الجمعية العامة العادية تبرئ ذمة أعضاء مجلس الإدارة إبراء تاماً بخصوص تصرفهم بالنسبة للسنة المالية 2011. صادقت الجمعية العامة العادية على هذه اللائحة

اللائحة الثالثة:

تقرر الجمعية العامة العادية تخصيص المرباح الصافية للسنة المالية 2011 والنتائج المؤجلة كالاتي :

النتيجة المحاسبية الصافية لسنة 2011	3.432.751,488	دينار
نتائج مؤجلة (قبل التخصيص)	6.976.146,466	دينار
المجموع القابل للتوزيع	10.408.897,954	دينار
حساب خاص بالإستثمار	760.965,949	دينار
توزيع حصص الأسهم	1.472.328,000	دينار
المساهمة الصافية في الصندوق الاجتماعي	300.000,000	دينار
نتائج مؤجلة (بعد التخصيص)	7.875.604,005	دينار

وتحدّد بذلك مبلغ 450 ملّيم كحصّة مرباح يتمّ توزيعها بداية من 2012.

صادقت الجمعية العامة العادية على هذه اللائحة

- Suite -

اللائحة الرابعة

تحدّد الجمعية العامة العادية مكافأة حضور أعضاء مجلس الإدارة بعنوان سنة 2011 بمبلغ ألفي دينار خام (2.000 دينار) سنوياً بالنسبة لكلّ عضو.

صادقت الجمعية العامة العادية على هدم اللائحة.

اللائحة الخامسة :

تحدّد الجمعية العامة العادية منحة أعضاء اللجنة الدائمة للتدقيق بعنوان سنة 2011 بمبلغ ألفي دينار خام (2.000 دينار) سنوياً بالنسبة لكلّ عضو.

صادقت الجمعية العامة العادية على هدم اللائحة.

اللائحة السادسة

طبقاً لمقتضيات الفصل 19 من العقد التأسيسي ترخّص الجمعية العامة العادية لمجلس الإدارة ولمدّة سنة واحدة في إصدار ، باسم الشركة ، قرض رفاعي إجمالي أو على عدّة أقساط وذلك في حدود 30 مليون دينار (30.000.000 دينار) وتحديد كميّة إصداره وخصائصه.

صادقت الجمعية العامة العادية على هدم اللائحة.

اللائحة السابعة

تصادق الجمعية العامة العادية على تعيين السيّد فرج المناعي كمتمصرّف ممثل للشركة الوطنية لتوزيع البترول عوضاً عن السيّد علي الفريخة للمدّة المتبقية والتي تنتهي بإنقضاء الجمعية العامة العادية التي تتولى المصادقة على القوائم الماليّة لسنة 2012.

صادقت الجمعية العامة العادية على هدم اللائحة.

اللائحة الثامنة

تصادق الجمعية العامة العادية على تجديد عضويّة السيّد علي بن نصر كمتمصرّف ممثل للشركة التونسية لصناعات التكرير بمجلس إدارة الشركة لمدة ثلاثة سنوات والتي تنتهي بإنقضاء الجمعية العامة العادية التي تتولى المصادقة على القوائم الماليّة لسنة 2014.

صادقت الجمعية العامة العادية على هدم اللائحة.

اللائحة التاسعة

تصادق الجمعية العامة العادية على منح مقعد بمجلس إدارة الشركة لممثل صغار المساهمين بصفة متمصرّف بمجلس الإدارة. تمنح الجمعية العامة العادية كلّ الصلاحيّات لمجلس إدارة الشركة للقيام بالإجراءات الضروريّة المناسبة لتعيين ممثلاً لصغار المساهمين.

صادقت الجمعية العامة العادية على هدم اللائحة.

اللائحة العاشرة

تمنح الجمعية العامة العادية كلّ الصلاحيّات للممثل القانوني للشركة للقيام بالإجراءات المتعلقة بالتسجيل والإشهار وكلّ ما ينصّ عليه القانون.

صادقت الجمعية العامة العادية على هدم اللائحة.

AVIS DES SOCIETES

RESOLUTIONS ADOPTEES

STRATEGIE ACTIONS SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable
Siège Social : 17, Rue de Jérusalem- 1002 TUNIS

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 18 mai 2012

Première résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes pour l'exercice 2011, les approuve dans leur intégralité ainsi que les états financiers clos le 31/12/2011 tel qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserve aux membres du Conseil d'administration pour leur gestion.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité

Deuxième résolution

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide la distribution de l'intégralité des sommes distribuables.

En conséquence, la somme à distribuer par action s'élève à **5,701** Dinars. La mise en paiement des dividendes se fera à partir du **25/05/2012**.

Le reliquat provenant des arrondis est intégré au capital social.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité

Troisième résolution

L'assemblée Générale Ordinaire renouvelle pour une période de trois ans, qui prendra fin lors de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2014, les mandats des administrateurs suivants :

- Mr Slaheddine LARGUECHE
- Tunisie Valeurs
- Assurance COMAR
- Mustapha Henchiri
- Smart Asset Management.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité

Quatrième résolution

L'assemblée Générale Ordinaire confère au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès verbal de la présente assemblée tous pouvoirs pour effectuer tous dépôt et remplir toutes formalités de publication légale ou de régularisation.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité

AVIS DES SOCIETES

RESOLUTIONS ADOPTEES

SICAV AXIS TRESORERIE

Société d'Investissement à Capital Variable

Siege social : 67, Avenue Mohamed V, 1002 Tunis

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 17 mai 2012

Première résolution

L'AGO après lecture du rapport du Conseil d'Administration et des rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2011, approuve les dits rapports dans leur intégralité, ainsi que les états financiers dudit exercice et donne quitus aux administrateurs pour leur gestion relative au dit exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'AGO prend acte du résultat de l'exercice et des sommes distribuables au titre de l'exercice 2011 qui s'élèvent globalement à 1 260 320 dinars et décide de mettre en paiement l'intégralité des sommes distribuables sous forme d'un dividende de 3,786 dinars par action et ceci à compter du 29 mai 2012.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'AGO décide de fixer le montant des jetons de présence à 500 TND nets par exercice pour les administrateurs présents.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

L'AGO donne tout pouvoir au porteur d'un extrait ou d'une copie du procès verbal de cette réunion pour accomplir les formalités de publication partout où besoin sera.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

AVIS DES SOCIETES**RESOLUTIONS ADOPTEES****TUNISIE SICAV**

Société d'Investissement à Capital Variable
Siège Social : 17, Rue de Jérusalem - 1002 TUNIS

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 18 mai 2012***Première résolution***

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes pour l'exercice 2011, les approuve dans leur intégralité ainsi que les états financiers arrêtés au 31/12/2011 tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité

Deuxième résolution

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'incorporer le résultat distribuable de l'exercice 2011 à la valeur liquidative.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité

Troisième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès verbal de la présente Assemblée tous pouvoirs pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légale ou de régularisation.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité

AVIS DES SOCIETES

RESOLUTIONS ADOPTEES

SICAV BH OBLIGATAIRE

Société d'investissement à capital variable

Siège social: Immeuble Assurances Salim – Lotissement AFH/BC5
Bloc B – 3^e étage – Centre Urbain Nord Tunis

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale ordinaire du 18 mai 2012

1^{ère} Résolution : Approbation des états financiers :

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle, après avoir pris connaissance du rapport d'activité du Conseil d'Administration et après avoir entendu lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux comptes, approuve sans réserve les états financiers arrêtés au 31.12.2011 tels que présentés conformément aux normes comptables en vigueur, ainsi que le rapport d'activité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

2^{ème} Résolution : Quitus aux Administrateurs :

L'Assemblée Générale donne quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion de l'exercice 2011.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

3^{ème} Résolution : Affectation des résultats :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la proposition du Conseil d'Administration relative à l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31.12.2011 comme suit:

• Résultat distribuable exercice 2011 :	4.987.246,483
• Reliquat disponible exercice antérieur :	955,908
• Total des sommes distribuables:	4.988.202,391
• Report à nouveau créditeur pour solde:	111,031

De ce fait, elle décide de fixer le dividende de cet exercice à **3,885 dinars** par action.

Ce dividende sera détaché à partir du **28 mai 2012** pour les actionnaires ayant formulé soit leurs demandes d'encaissement ou leurs demandes de réinvestissement, et réinvestis **automatiquement** en actions SICAV BH OBLIGATAIRE à partir du **04 juin 2012** pour ceux qui n'ont formulé ni leurs demandes d'encaissement ni leurs demandes de réinvestissement et ce sur la base de la valeur liquidative de cette dernière date. La solte, montant qui n'aurait pas permis de souscrire à une action entière, sera versée dans le compte de l'actionnaire.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

4^{ème} Résolution : Jetons de présence :

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2011 à 2500 dinars brut par exercice et par administrateur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

5^{ème} Résolution : Ratification de la nomination d'un administrateur

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie la nomination de Madame DALILA KOUBAA en qualité d'administrateur pour une durée de 3 ans s'achevant avec l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2013.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

6^{ème} Résolution : Pouvoirs pour formalités :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au représentant légal de la société muni d'un extrait ou d'une copie des présents, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

AVIS DES SOCIETES

RESOLUTIONS ADOPTEES**SICAV PLUS**

Société d'Investissement à Capital Variable
Siège Social : 17, Rue de Jérusalem- 1002 TUNIS

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 18 mai 2012***Première résolution***

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes pour l'exercice 2011, les approuve dans leur intégralité ainsi que les états financiers arrêtés au 31/12/2011 tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité

Deuxième résolution

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'incorporer le résultat distribuable de l'exercice 2011 à la valeur liquidative.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité

Troisième résolution

L'assemblée Générale Ordinaire renouvelle pour une période de trois ans, qui prendra fin lors de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2014 les mandats des administrateurs suivants :

- M Fethi MESTIRI
- M Slaheddine LARGUECHE
- M Abderrazek BEN AMMAR
- Mme Rafiaa ABDELKEFI
- M Fadhel ABDELKEFI

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès verbal de la présente Assemblée tous pouvoirs pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légale ou de régularisation.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité

AVIS DES SOCIETES

RESOLUTIONS ADOPTEES

SICAV ENTREPRISE

Société d'Investissement à Capital Variable
Siège Social : 17, Rue de Jérusalem- 1002 TUNIS

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 18 mai 2012

Première résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes pour l'exercice 2011, les approuve dans leur intégralité ainsi que les états financiers arrêtés au 31/12/2011 tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité

Deuxième résolution

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide la distribution de l'intégralité des sommes distribuables.

En conséquence, la somme à distribuer par action s'élève à **3,274 Dinars**. La mise en paiement des dividendes se fera à partir du **25 mai 2012**.

Le reliquat provenant des arrondis est intégré au capital social.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité

Troisième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès verbal de la présente Assemblée tous pouvoirs pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légale ou de régularisation.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité

AVIS DES SOCIETES**AVIS DE PAIEMENT DE DIVIDENDES****SICAV ENTREPRISE**

Société d'Investissement à Capital Variable

Siège Social : 17, Rue de Jérusalem - 1002 TUNIS

En application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire du 18 Mai 2012, **SICAV ENTREPRISE** informe ses actionnaires qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2011 et à compter du **vendredi 25 mai 2012**,

Un dividende net de 3,274 dinars par action.

Le règlement de ce dividende sera effectué selon le choix des actionnaires :

- Soit en numéraires auprès des agences de TUNISIE VALEURS (TUNIS, NABEUL, SOUSSE, SFAX, DJERBA, MONASTIR et KELIBIA).
- Soit sous forme de réinvestissement en actions SICAV ENTREPRISE, sur la base de la valeur liquidative calculée pour la journée du **25 mai 2012**.

Les actionnaires auront jusqu'au **25 mai 2012** pour faire le choix. Passé ce délai, le paiement de dividende se fera par réemploi automatique en actions SICAV ENTREPRISE.

AVIS DES SOCIETES

AVIS DE PAIEMENT DE DIVIDENDES

STRATEGIE ACTIONS SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable
Siège Social : 17, Rue de Jérusalem - 1002 TUNIS

En application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire du 18 Mai 2012, **STRATEGIE ACTIONS SICAV** informe ses actionnaires qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2011 et à compter du **Vendredi 25 mai 2012**,

Un dividende net de 5,701 dinars par action.

Le règlement de ce dividende sera effectué selon le choix des actionnaires :

- Soit en numéraires auprès des agences de TUNISIE VALEURS (TUNIS, NABEUL, SOUSSE, SFAX, DJERBA, MONASTIR et KELIBIA).
- Soit sous forme de réinvestissement en actions STRATEGIE ACTIONS SICAV, sur la base de la valeur liquidative calculée pour la journée du **25 mai 2012**.

Les actionnaires auront jusqu'au **25 mai 2012** pour faire le choix. Passé ce délai, le paiement de dividende se fera par réemploi automatique en actions de Sicav obligataires distribuées chez Tunisie Valeurs.

2012 - AS - 586

— *** —

AVIS DE PAIEMENT DE DIVIDENDES

SICAV AXIS TRESORERIE

Société d'Investissement à Capital Variable
Siège Social : 67, Avenue Mohamed V - 1002 TUNIS

En application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire du 17 mai 2012, **SICAV AXIS TRESORERIE** informe ses actionnaires qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2011 :

Un dividende net de 3,786 dinars par action

Ce dividende sera payable à partir du **mardi 29 mai 2012** au siège social de la société au 67, Avenue Mohamed V, Tunis.

OPTION

Il est réservé aux actionnaires la faculté de réinvestir en actions SICAV AXIS TRESORERIE le montant de ce dividende dès sa mise en paiement.

2012 - AS - 587

AVIS DES SOCIETES

Prescription quinquennale

BANQUE NATIONALE AGRICOLE -BNA-

Siège social : Rue Hédi Nouira - 1001 Tunis

La BANQUE NATIONALE AGRICOLE porte à la connaissance de ses actionnaires que les dividendes relatifs à l'exercice 2006, mis en paiement le 11 juin 2007, seront frappés par la prescription quinquennale à compter du 10 juin 2012.

En conséquence, le coupon N° 61 y afférent, ne sera plus payable à partir de cette date.

2012 - AS - 574

Prescription quinquennale

BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 170.000.000 DE DINARS

SIEGE SOCIAL : 70-72 AVENUE HABIB BOURGUIBA

1000 TUNIS

R.C : B 187 881 996

AVIS AUX ACTIONNAIRES

PRESCRIPTION DES DIVIDENDES BIAT RELATIFS A L'EXERCICE 2006

LA BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE porte à la connaissance de ses actionnaires que les dividendes relatifs à l'exercice 2006, mis en paiement à partir du 14 juin 2007, seront frappés par la prescription quinquennale à partir du 14 juin 2012.

2012 - AS - 586

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

EMPRUNT OBLIGATAIRE « TUNISIE LEASING 2012-1 »

La Société TUNISIE LEASING porte à la connaissance du public que les souscriptions à l'Emprunt Obligataire «TUNISIE LEASING 2012-1» de D. 30 000 000 ouvertes au public le 16 avril 2012, ont été clôturées le **17 mai 2012**.

2012 - AS - 575

AVIS DES SOCIETES

COURBE DES TAUX DU 22 MAI 2012

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	3,691%		
TN0008002529	BTC 52 SEMAINES 29/05/2012		3,699%	
TN0008002610	BTC 26 SEMAINES 17/07/2012		3,770%	
TN0008002545	BTC 52 SEMAINES 07/08/2012		3,801%	
TN0008002552	BTC 52 SEMAINES 04/09/2012		3,842%	
TN0008002560	BTC 52 SEMAINES 02/10/2012		3,882%	
TN0008002578	BTC 52 SEMAINES 23/10/2012		3,913%	
TN0008002586	BTC 52 SEMAINES 27/11/2012		3,964%	
TN0008002594	BTC 52 SEMAINES 25/12/2012		4,004%	
TN0008002602	BTC 52 SEMAINES 15/01/2013		4,035%	
TN0008002644	BTC 52 SEMAINES 19/02/2013		4,086%	
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"		4,115%	1 006,693
TN0008002669	BTC 52 SEMAINES 19/03/2013		4,126%	
TN0008002685	BTC 52 SEMAINES 24/04/2013		4,179%	
TN0008002701	BTC 52 SEMAINES 21/05/2013	4,218%		
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,441%	1 021,562
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,730%	1 048,969
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,864%	1 066,795
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		5,200%	1 044,055
TN0008000309	BTA 4 ans " 5% octobre 2015"	5,582%		982,133
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		5,659%	985,988
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,768%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,908%	1 036,031
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"	6,142%		966,361
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,146%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,152%	964,245
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,227%	1 048,561
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	6,233%		952,651

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination		Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 30/12/2011	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION								
SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	139,456	141,038	141,049		
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE								
2	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	12,243	12,372	12,373		
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE								
3	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,254	1,269	1,270		
SICAV MIXTES DE CAPITALISATION								
4	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	33,855	34,327	34,330		
5	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	46,265	46,830	46,833		
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE								
6	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	161,841	177,144	177,155		
7	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE *	AXIS GESTION	02/04/08	553,356	595,108	595,432		
8	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	132,650	144,423	144,559		
9	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	126,190	130,597	130,614		
10	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	115,695	119,996	120,027		
11	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	113,779	117,760	117,816		
12	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	94,632	100,018	99,961		
13	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	152,627	150,776	151,349		
14	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	98,790	111,018	111,135		
15	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	102,658	106,771	106,738		
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE								
16	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 288,506	1 339,751	1 341,335		
17	FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS GESTION	05/02/04	2 229,791	2 341,366	2 350,559		
18	FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	106,792	111,253	111,505		
19	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	110,906	113,517	113,995		
20	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	121,415	125,827	125,858		
21	FCP FINA 60	FINACORP	28/03/08	1 186,909	1 210,901	1 216,847		
22	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	124,072	142,226	142,507		
23	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	14,796	16,401	16,439		
24	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	23/03/09	5 792,770	6 057,864	6 055,905		
25	FCP VALEURS SERENITE 2013	TUNISIE VALEURS	15/01/08	6 641,348	6 887,734	6 889,572		
26	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,217	2,415	2,441		
27	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,845	1,991	2,001		
28	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,131	1,290	1,302		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2010	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
SICAV OBLIGATAIRES								
29	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	15/05/12	3,845	107,705	105,040	105,049
30	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02/10/95	10/04/12	3,670	104,453	102,108	102,117
31	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	03/04/12	3,916	105,332	102,892	102,900
32	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	10/05/12	4,444	103,098	100,081	100,110
33	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	07/05/12	3,986	103,394	100,812	100,823
34	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	30/05/11	3,301	107,215	108,428	108,436
35	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	09/05/11	3,997	103,772	105,217	105,229
36	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	19/04/12	3,918	103,897	101,378	101,389
37	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	19/04/12	3,841	104,077	101,719	101,730
38	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	30/06/11	3,730	105,536	106,874	106,884
39	GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	16/05/11	4,000	102,558	103,854	103,864
40	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	15/03/12	3,960	104,185	101,601	101,611
41	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	31/05/11	3,622	103,891	105,191	105,201
42	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07/10/98	19/05/11	3,588	106,625	107,972	107,982
43	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	17/04/12	3,763	105,870	103,345	103,354
44	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	27/05/11	2,720	102,845	103,853	103,862
45	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	30/03/12	3,552	102,760	100,420	100,429
46	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	27/05/11	3,910	104,226	105,586	105,597
47	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10/11/97	16/05/11	3,915	102,393	103,880	103,891
48	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06/07/09	09/05/12	3,356	103,270	101,264	101,276

TITRES OPCVM**TITRES OPCVM****TITRES OPCVM****TITRES OPCVM**

49	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	27/05/11	3,415	103,752	104,997	105,006
50	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	16/05/11	3,963	102,538	103,958	103,968
51	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	25/04/12	3,766	104,231	101,804	101,814
52	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	27/05/11	3,497	104,650	105,855	105,863
53	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	25/05/11	3,291	102,003	103,268	103,277
54	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	31/05/11	0,370	10,514	10,632	10,633
55	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	22/05/11	3,915	103,618	104,995	101,090
56	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	2,731	102,703	101,332	101,340
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
57	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	4,185	101,539	102,878	102,945
SICAV MIXTES								
58	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	15/05/12	1,023	75,203	75,434	75,579
59	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/12	2,267	147,820	160,081	160,568
60	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/12	22,396	1 463,682	1 603,317	1 608,057
61	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	19/04/12	2,423	113,852	114,785	114,753
62	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	01/11/01	19/04/12	1,641	115,394	115,305	115,269
63	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08/12/93	09/05/11	0,755	91,299	100,010	99,986
64	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	19/03/12	0,386	16,380	16,758	16,753
65	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	27/03/12	3,898	273,836	282,191	283,143
66	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22/09/94	18/05/12	1,417	46,324	44,876	44,881
67	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	28/05/10	0,184	2 354,600	2 658,651	2 661,048
68	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	17/05/12	1,467	79,795	83,122	83,095
69	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	15/05/12	1,309	58,215	59,953	59,979
70	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	25/05/11	1,516	101,727	103,986	104,029
71	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	25/05/11	1,992	112,003	116,636	116,702
72	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	25/05/11	0,115	104,614	111,826	111,931
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
73	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	31/05/11	0,210	11,729	11,889	11,898
74	FCP IRADETT 50	AFC	02/01/07	31/05/11	0,160	12,678	13,053	13,070
75	FCP IRADETT 100	AFC	02/01/07	31/05/11	-	16,937	17,132	17,161
76	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	31/05/11	0,270	16,905	17,679	17,717
77	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	10/05/12	0,167	12,027	13,053	13,068
78	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,142	10,959	10,961
79	ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,126	10,637	10,641
80	ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,133	10,553	10,577
81	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	04/07/11	1,681	125,099	131,808	131,752
82	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	04/07/11	1,058	124,029	131,282	131,324
83	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	-	-	10,196	11,337	11,353
84	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	02/05/12	0,640	117,513	126,010	125,907
85	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	27/05/11	0,137	19,772	21,818	21,804
86	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	-	-	101,513	99,430	99,909
87	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	-	-	102,065	100,509	100,928
88	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	-	-	-	98,093	98,116
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
89	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	08/06/11	3,925	98,979	99,779	99,962
90	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	-	-	106,970	120,266	121,191
91	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	19/04/12	3,066	142,370	147,604	147,636
92	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	06/06/11	0,045	10,736	11,485	11,404
93	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	1,870	115,406	125,611	125,330
94	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	3,135	115,213	119,956	119,687
95	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	0,257	102,389	106,234	106,375
96	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	0,999	101,337	106,240	106,509
97	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/12	1,526	182,341	189,323	188,121
98	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/12	1,935	163,739	167,163	165,156
99	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/12	3,732	142,390	145,525	141,879
100	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	21/05/12	64,642	9 931,269	10 299,875	10 245,611
101	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	195,636	222,069	222,933
102	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	135,391	143,865	144,784
103	FCP SMART EQUITY	SMART ASSET MANAGEMENT	01/09/09	-	-	1 499,251	1 635,649	1 638,985
104	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	104,083	115,066	116,832
105	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10	20/07/11	1,582	97,771	99,807	101,822
106	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	20/07/11	2,927	115,135	121,206	122,407
107	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	31/05/11	71,780	10 118,317	10 263,005	10 256,993

* Initialement dénommé FCP AXIS TUNISIE INDICE

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

courriel : cmf@cmf.org.tn

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

**IMPRIMERIE
du
CMF**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

SOCIETE AL JAZIRA DE TRANSPORT ET DE TOURISME

Siège social : Centre d'Animation et de Loisirs Al Jazira BP 384 -4180 Houmt Souk Djerba-

La Société Al Jazira de Transport et de Touristique publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2011 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 2 juin 2012. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Mr. Ahmed BEN RAYANA.

BILAN

Exprimé en dinars

	Notes	Au 31 Décembre	
		2011	2010
Actifs			
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
<i>Actifs immobilisés</i>			
Immobilisations incorporelles	1	24 649,710	16 924,710
Moins : amortissements		-16 191,674	- 8 808,637
Net		8 458,036	8 116,073
Immobilisations corporelles	2	23 115 793,698	22 734 977,377
Moins : amortissements		-14 641 080,133	-13 320 494,639
Net		8 474 713,565	9 414 482,738
Immobilisations financières	3	2 865 348,600	3 338 748,600
provisions		-551 000,000	-301 000,000
Net		2 314 348,600	3 037 748,600
Total des actifs immobilisés		<u>10 797 520,201</u>	<u>12 460 347,411</u>
Autres actifs non courants		0,000	0,000
Total des actifs non courants		10 797 520,201	12 460 347,411
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks	4	456 423,299	409 488,853
Clients et comptes rattachés	5	26 679,275	35 305,590
provisions		0,000	- 9 272,602
Net		26 679,275	26 032,988
Autres actifs courants	6	527 406,215	213 959,780
provisions		-5 589,500	-5 589,500
Net		521 816,715	208 370,280
Placements et autres actifs financiers	7	5 585 134,680	6 214 332,604
provisions		-40 006,625	-51 252,276
Net		5 545 128,055	6 163 080,328
Liquidités et équivalents de liquidités	8	170 101,447	210 678,542
Total des actifs courants		6 720 148,791	7 017 650,991
Total des actifs		17 517 668,992	19 477 998,402

BILAN

Exprimé en dinars

	Notes	Au 31 Décembre	
		2011	2010
Capitaux propres et Passifs			
Capitaux propres			
Capital social	9	7 000 000,000	7 000 000,000
Réserves	10	2 921 246,912	2 921 246,912
Autres capitaux propres	11	974 795,072	974 795 072
Résultats reportés	12	3 423 265,163	3 177 286,982
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		14 319 307,147	14 073 328,966
Résultat de l'exercice	13	-325 503,644	595 978,181
Total des Capitaux propres avant affectation		13 993 803,503	14 669 307,147
Passifs			
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>			
Emprunts	14	875 000,000	1 225 000,000
Total des passifs non courants		875 000,000	1 225 000,000
<u>PASSIFS COURANTS</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	15	665 075,268	574 182,714
Autres passifs courants	16	1 633 790,221	2 659 508,541
Concours bancaires et autres passifs financiers	17	350 000,000	350 000,000
Total des passifs courants		2 648 865,489	3 583 691,255
Total des passifs		3 523 865,489	4 808 691,255
Total des capitaux propres et des passifs		17 517 668,992	19 477 998,402

Etat de Résultat (Exprimé en dinars)				
	Exercice clos le 31 Décembre			
	Note	2011	2010	Variation
Produits d'exploitation	18			
Revenus des locations		263 044,421	370 674,431	-107 630,010
Revenus des services & commerce		7 569 663,344	11 643 220,072	-4 073 556,728
Total des produits d'exploitation		<u>7 832 707,765</u>	<u>12 013 894,503</u>	<u>-4 181 186,738</u>
Charges d'exploitation				
Achats & approvisionnements consommés	19	6 060 535,413	7 154 808,043	-1 094 272,630
Charges de personnel		927 235,447	1 862 111,160	-934 875,713
Dotations aux amortissements et aux provisions		1 589 163,555	1 667 945,294	-78 781,739
Autres charges d'exploitation	20	800 073,248	760 143,889	39 929,359
Total des charges d'exploitation		<u>-9 377 007,663</u>	<u>-11 445 008,386</u>	<u>-2 068 000,723</u>
Résultat d'exploitation		<u>- 1 544 299,898</u>	<u>568 886,117</u>	<u>-2 113 186,015</u>
Charges financières nettes	21	-120 792,157	-129 581,592	-8 789,435
Produits des placements	22	461 187,682	281 934,262	179 253,420
Autres gains ordinaires	23	888 708,145	169 061,470	719 646,675
Autres pertes ordinaires	24	-1 916,964	-80 178,776	78 261,812
Résultat des activités ordinaires avant impôt		<u>-317 113,192</u>	<u>810 121,481</u>	<u>-1 127 234,673</u>
Impôt sur les bénéfices	25	-8 390,452	-214 143,300	205 752,848
Résultat des activités ordinaires après impôt		-325 503,644	595 978,181	-921 481,825
Résultat net de l'exercice		-325 503,644	595 978,181	-921 481,825

Etat de flux de Trésorerie (exprimé en dinars)		
	Exercice clos le 31 Décembre	
	2011	2010
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat net	-325 503,644	595 978,181
Ajustements pour :		
* Amortissements & provisions	1 589 163,555	1 667 945,294
* Variation des		
** stocks	-46 934,446	-38 178,717
** créances et autres actifs courants	-304 820,120	41 657,407
** fournisseurs et autres dettes d'exploitation	-934 825,766	386 864,543
** Autres éléments d'exploitation	45 131,354	-146 882,681
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	22 210 933	2 507 384,027
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements pour acq. d'immobil. Corporelles et incorporelles	-406 048,535	-490 798,740
Encaissements pour cession d'immobilisations corporelles	9 000,000	7 500,000
Encaissem. Sur immob.financières	240 329,952	0,000
Décaissem Sur immob.financières	0,000	0,000
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-156 718,583	-483 298,740
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Paiements dividendes	-345 002,400	-655 581,800
Encaissements dividendes	159 735,031	85 691,883
Remboursements d'emprunts	-350 000,000	-350 000,000
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-535 267,369	-919 889,917
Variation de trésorerie	-669 775,019	1 104 195,370
Trésorerie au début de l'exercice	6 425 011,146	5 320 815,776
Trésorerie à la clôture de l'exercice	5 755 236,127	6 425 011,146
NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS		
PRESENTATION GENERALE		
1. PRESENTATION DE LA SOCIETE		
La société Al Jazira de transport et de Tourisme est une société anonyme de droit privé, créée en 1958. Elle a pour objet l'exploitation et la mise en location d'établissements touristiques. Elle est propriétaire notamment de l'hôtel Al Jazira Beach d'une capacité de 277 chambres située dans la zone touristique Sidi Mahrez à Djerba.		

Cependant, l'hôtel n'a pas pu ouvrir durant la saison 2011 du fait des annulations des contrats par les tours operateurs à la suite des événements qu'a vécu le pays après la révolution.

En outre, la Société possède un centre commercial situé à Houmt-Souk composé de bureaux et de locaux commerciaux destinés à la location et divers autres locaux commerciaux à usage de location.

Elle exploite également en toute propriété un Supermarché situé dans la même zone touristique de Sidi Mahrez.

2. PRINCIPES & METHODES COMPTABLES

Les états financiers relatifs à l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011 sont établis conformément aux principes comptables tels que définis par le système comptable tunisien, et ce dans le respect des conventions comptables fondamentales.

Les états financiers sont présentés en comparatif avec les comptes de l'exercice précédent.

L'état de résultat et l'état de flux sont présentés selon le modèle autorisé.

2- 1 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont valorisées au coût d'acquisition. Sont inclus dans le coût le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables ainsi que les frais directs tels que commissions et frais d'actes, les honoraires des architectes et ingénieurs, les frais de démolition et de viabilisation, les frais de préparation du site, les frais de livraison et de manutention initiaux et les frais d'installation.

Les immobilisations sont amorties d'une façon linéaire selon la nouvelle réglementation relative aux nouveaux taux d'amortissements :

• Constructions bâtiments	5 %	(20 ans)
• Gros équipements	5 %	(20 ans)
• Constructions réévaluées	5 %	(20 ans)
• Agencement, aménagements des constructions	10 %	(10 ans)
• Matériel d'exploitation	10 %	(10 ans)
• Matériel de transport	20 %	(5 ans)
• Equipements informatiques	33,33 %	(3 ans)
• Mobilier d'exploitation	10 %	(10 ans)
• Mobilier de bureau	10 %	(10 ans)
• Petit matériel d'exploitation	33,33 %	(3 ans)

2- 2 Immobilisations financières

Elles sont constituées de participations dans d'autres affaires et de toutes autres formes de créances immobilisées.

2- 3 Stocks

Les marchandises en stocks sont constituées principalement par les denrées alimentaires, les articles de ménage et boissons ainsi que leurs emballages en dépôt au magasin du Supermarché et à l'économat de l'hôtel à la date de la clôture du bilan.

2- 4 Autres actifs courants

Ils incluent toutes les créances autres que les clients destinés à être réalisées dans l'année qui suit la clôture de l'exercice représentant ainsi une partie du fonds de roulement tels que les retenues d'impôt opérées par les tiers, les taxes restant à récupérer, le crédit d'impôt reportable, la quote -part de charges payées d'avance et autres produits à recevoir ainsi que les comptes de régularisation.

2- 5 Passifs non courants - Emprunts

Cette rubrique est constituée des échéances à plus d'un an en Principal sur un crédit à moyen terme contracté auprès de l'ATB en 2008 pour le financement de la rénovation de l'hôtel.

2- 6 Passifs courants

Ils correspondent d'une part aux sommes dues aux entreprises et d'autre part aux dettes d'exploitation devant être réglées dans l'année qui suit la date de clôture, tels que les sommes dues aux fournisseurs ou les sommes restant à payer aux employés et d'autres coûts d'exploitation (impôts et taxes, CNSS, STEG, SONEDE, PTT etc...) ; ainsi que les loyers perçus d'avance au titre du prochain exercice. Figurent également sous cette rubrique, les échéances en principal relatives au crédit à moyen terme payables au cours du prochain exercice ou restant dues à la clôture de l'exercice.

2-7 Comptabilisation des revenus

Les loyers sont facturés aux clients et comptabilisés d'avance, semestriellement ou annuellement. En date de clôture, les produits ne se rattachant pas à l'exercice feront l'objet d'une régularisation et seront enregistrés au compte approprié « produits constatés d'avance » conformément à la convention de la périodicité prévue par le système comptable.

Les autres revenus constitués par les recettes du SuperMarché et de l'hôtel sont comptabilisés au fur et à mesure de leurs encaissements ou réalisations.

ACTIFS NON COURANTS**NOTE 1 -IMMOBILISATIONS INCORPORELLES****8.458**

1.1 Les logiciels, acquis précédemment, totalisent en brut 16.925

- Acquisitions 2011 7.725

1.2 Les amortissements antérieurs d'un cumul de : -8.809

- Dotation de l'exercice -7.383

et une valeur nette comptable de **8.458**

NOTE 2 -IMMOBILISATIONS CORPORELLES**8 474 714**

La valeur brute de ces immobilisations, à la clôture de l'exercice précédent, était de :

22.734.977

Ils ont enregistré :

2.1 Des acquisitions 2011 398.324

- Matériel de transport 29.906
- Equipements Hôtel 164.145
- Rénovation centre fitness 103.293
- Rénovation Barbecue 100.979

soit un total de +23.133.301

2.2 Des cessions au titre du matériel de transport -17.507

- Cession Peugeot Partner -17.507

D'où total en brut de 23.115.794

Les amortissements d'un cumul, au 01/01/2011, de : - 13.320.494

2.3 ont enregistré une augmentation par les dotations pratiquées au titre des

- Bâtiments hôtel 497.118
- Bâtiment supermarché 66.115
- Autres constructions 43.693
- Des équipements 234.204
- Du Matériel de transport 23.903
- Des Divers autres aménagements 466.748

Soit un total de -1.331.781

2.4 et des reprises des amortissements pratiqués sur éléments sortis de l'actif, pour :

+11.195

D'où des amortissement cumulés de : **-14.641.080**

Montant net des immobilisations corporelles **8.474.714**

La société a procédé à un inventaire physique de ses immobilisations corporelles au 31/12/2011. Cependant, cet inventaire n'a pas été rapproché des immobilisations comptabilisées.

A REPORTER**8.483.172****REPORT****8.483.172**

NOTE 3 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES**2.314.349**

Le détail de ce poste se présente au 31/12/2011 comme suit :

Libellés	Nombre d'actions	2010	2011
ATI –SICAF	9.800	50.399	50.399
Marina Houmt Souk	750	7.500	7.500
Banque Tunisienne de solidarité BTS	110	1.100	1.100
SOMNIVAS « SODIS » SICAR	13.100	131.000	131.000
AGROMED (**)	cession	333.400	0
UNIVERS IMMOBILIER	4.191	419 100	419 100
IMEX OLIVE OIL (*)	30.000	440.000	300.000
Déduction provision dépréciation IMEX		(300.000)	(300.000)
CANADO-TUNISIENNE (*)	50.000	500.000	500.000
Déduction provision dépréciation			(250.000)
OASIA (libérée du ¼ à la souscription)	2.450	61.250	61.250
Autres participations non cotées		8.000	8.000
Déduction provision dépréciation		(1.000)	(1.000)
ATD SICAR (fonds gérés)		1 387 .000	1 387 .000
TOTAL		3.037.749	2.314.349

(*) Participation prise dans le cadre d'une convention de portage

(**) Actions cédées en 2009 et régularisées en 2011 au moment de la transaction finale.

ACTIFS COURANTS**NOTE 4 - STOCKS****456.423**

Le détail de ce poste se présente au 31/12/2011 comme suit :

LIBELLES	Hôtel	Super-marché
Magasin - denrées alimentaires	388	50.967
Magasin - boissons	13.562	234.195
Magasin - articles de ménage et parfumerie & divers	13.298	57.167
Magasin - tabac	0	26.794
Magasin - emballages	1.382	20.363
Magasin technique + gaz propane	38.307	0
TOTAL	66.937	389.486

A REPORTER**11.253.944****REPORT****11.253.944**

NOTE 5 - CLIENTS**26.679**

Le détail de cette rubrique se présente au 31/12/2011 comme suit :

LIBELLES	TOTAL
Clients, Centre commercial Houmt Souk	
• Loyer Grolli	23.213
• Pressing Vita & Bien	3.466
TOTAL	DT. 26.679

NOTE 6 – AUTRES ACTIFS COURANTS**521.817**

Le détail de cette rubrique se présente au 31/12/2011 comme suit :

LIBELLES	TOTAL
Fournisseurs débiteurs	800
TVA, report créditeur	194.118
Impôt exercice 2011 (8.390)	173.784
Acomptes provisionnels 2011 172.138	
Impôt retenu à la source 2011 10.036	
TFP report	3.883
Charges payées d'avance	7.472
Débiteur Top tours	5.589
- moins provisions	(5.589)
Produits à recevoir	141.760
TOTAL	DT. 521.817

NOTE 7 – PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS**5.545.128**

Ce poste correspond au 31/12/2011 aux comptes suivants :

LIBELLES	TOTAL
Comptes à terme	5.170.000
• ATB hôtel : 1 700 MD Ech. (01/2012-01/2013)	
• ATB société : 3 470 MD Ech.(01/2012-01/2013)	
Placement en bourse à court terme	415.135
• 1500 actions ASSAD 15.769 D	
• 1000 actions ATB 6.061 D	
• 77 actions TRE 539 D	
• 295 actions ENNAKL 3.156 D	
• 23794 actions CIMENT BIZERTE 228.278 D	
• 182 actions PGH 1.008 D	
• 1000 actions UIB 17.707 D	
• SICAV plusieurs types 142.617 D	
• Déduction d'une provision sur actions Ciment Biz.	(40.007)
TOTAL	DT. 5.545.128

A REPORTER 17.347.568**REPORT 17.347.568****NOTE 8 – LIQUIDITES ET ASSIMILES****170.101**

Le détail de cette rubrique se présente au 31/12/2011 comme suit :

LIBELLES	TOTAL
Chèques à encaisser	6.452
S T B	41
A T B	93.261
B I A T	10.987
CAISSES ET FONDS DE CAISSES	59.360
TOTAL	DT 170.101

TOTAL DES ACTIFS	17.517.669
-------------------------	-------------------

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

NOTE 9 – CAPITAL SOCIAL	7.000.000
--------------------------------	------------------

Le capital de la société s'établit à la date de clôture de l'exercice 2011 à 7.000.000 DT, divisé en 1.400.000 actions de 5 DT chacune. La structure du capital au 31/12/2011 s'établit comme suit :

	Nbre Actions	MONTANT en DTU	%
EL KADHI EZZEDDINE	820 338	4 101 690	58,60%
EL CADHI ABDELMAJID	173 073	865 365	12,36%
STE KOTR	69 670	348 350	4,98%
STE IMER	42 000	210 000	3,00%
S E P C M	31 772	158 860	2,27%
EL KADHI FIRAS	28 222	141 110	2,02%
EL KADHI SONIA	28 221	141 105	2,02%
EL KADHI CYRINE	28 221	141 105	2,02%
DOGRI MAHMOUD	28 000	140 000	2,00%
DETLEV ALBRECHT	11 666	58 330	0,83%
Me EL KADHI JAMIL	6 467	32 335	0,46%
EL CADHI HAFEDH	6 000	30 000	0,43%
DOGRI BECHIR	5 000	25 000	0,36%
DIVERS inférieur à 5000 actions	121 350	606 750	8,67%
TOTAL	1 400 000	7 000 000	100%

NOTE 10 – RESERVES	2.921.247
---------------------------	------------------

LIBELLES	TOTAL	
Réserve légale au 31/12/2011		700.000
• Transfert excédent AGO du 24/06/2011	(69.865)	
Réserve facultative		531.866
• Affectation AGO du 24/06/2011	69.865	
Réserve à régime spécial 2005		302.381
Réserve pour réinvestissement exonéré 2007	1.297.000	1.387.000
Réserve pour réinvestissement exonéré 2008	<u>90.000</u>	
TOTAL		DT. 2.921.247

NOTE 11 – AUTRES CAPITAUX PROPRES	974.795
--	----------------

Le détail de cette rubrique se présente au 31/12/2011 comme suit :

LIBELLES	TOTAL
Réserve de réévaluation légale Hôtel 1990	838.127
Réserve de réévaluation légale Centre d'animation 1990	136.668
TOTAL	DT. 974.795

A REPORTER	10.896.042
-------------------	-------------------

REPORT	10.896.042
---------------	-------------------

NOTE 12 – RESULTATS REPORTES	3.423.265
-------------------------------------	------------------

Le détail de ce poste se présente au 31/12/2011 comme suit :

LIBELLES	TOTAL
----------	-------

Résultats reportés antérieurs	3.177.287
Résultats nets 2010	595.978
<u>Affectation AGO du 24/06/2011</u>	
Dividendes distribués 2010 soit 5 % du capital	(350.000)
TOTAL	DT. 3.423.265

NOTE 13 – RESULTAT DE L'EXERCICE	(325.503)
---	------------------

NOTE 14- PASSIFS NON COURANTS	875.000
--------------------------------------	----------------

Cette rubrique correspond aux soldes du crédit à moyen terme contracté auprès de l'ATB pour le financement de la rénovation de l'hôtel en 2008.

LIBELLES	CREDIT A L'ORIGINE	PRINCIPAL + 1AN (ECH.2013 ET +)
Crédit A.T.B.	2.100.000	875.000
TOTAL	DT. 2.100.000	DT. 875.000

NOTE 15 – FOURNISSEURS	665.075
-------------------------------	----------------

Le détail de ce poste se présente au 31/12/2011 comme suit :

LIBELLES	TOTAL
Fournisseurs d'exploitation Hôtel	136.815
Fournisseurs d'exploitation Supermarché	503.376
Fournisseurs d'immobilisations	23.814
Fournisseurs factures non parvenues	1.070
TOTAL	DT. 665.075

A REPORTER	15.533.879
-------------------	-------------------

REPORT	15.533.879
---------------	-------------------

NOTE 16 – AUTRES PASSIFS COURANTS	1.633.790
--	------------------

Le détail de cette rubrique se présente au 31/12/2011 comme suit :

LIBELLES	DETAIL	TOTAL
<u>Clients, locataires au centre commercial de Ht Souk</u>		110.146
Loyers perçus d'avance en 2011 pour 2012		
<u>Avance reçue des agences hôtel sur saison 2012</u>		838.635
<u>Personnel, salaires nets décembre 2011 & congés payés</u>		66.407
<u>Etat, Impôts et taxes</u>		22.946
Etat, retenues à la source 12/2011	20.711	
Etat, FOPROLOS 12/2011	951	
Etat, T.C.L 12/2011	<u>1.284</u>	
<u>Compte courant des associés</u>		136.182
Actionnaires, Dividendes à payer	<u>136.182</u>	
<u>Autres créditeurs</u>		459.474
C.N. S. S. 4 ^{ème} Trimestre 2011	41.311	

Charges à payer	42.522	
Assurances diverses chantier à régulariser	103.964	
Compte d'attente	53.559	
Autres Créditeurs divers	82.032	
Créditeurs divers affaire Renthôtel	<u>136.086</u>	
TOTAL		DT. 1.633.790

NOTE 17 – PASSIFS FINANCIERS**350.000**

Le détail de cette rubrique se présente au 31/12/2011 comme suit :

LIBELLES	TOTAL
<i>Echéances en principal sur Crédit ATB payables en 2012</i>	
A.T. B.	350.000
TOTAL	DT. 350.000

TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS**17.517.669****COMPTES DE GESTION****NOTE 18 – PRODUITS D'EXPLOITATION**

REVENUS	Exercice 2010	Exercice 2011
Revenus du commerce	6.673.105	7.519.173
Revenus des locations du centre commercial et des locaux de Houmt Souk	256.183	263.045
Revenus d'exploitation de l'hôtel	4.970.115	50.490
Revenus des concessionnaires hôtel	114.492	0
TOTAL	DT. 12.013.895	DT. 7.832.708

NOTE 19 – ACHATS CONSOMMES

REVENUS	Exercice 2010	Exercice 2011
Achats marchandises supermarché	5.189.745	5.874.484
Variation des stocks	(38.973)	(48.943)
Autres approvisionnements consommés	444.205	164.969
Approvisionnement hôtel	1.559.831	70.025
TOTAL	DT. 7.154.808	DT. 6.060.535

NOTE 20 – AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Ce poste regroupe les charges suivantes :

	Exercice 2010	Exercice 2011
- Gardiennage & autres frais	62.049	30.258
- Personnel détaché	15.802	15.275
- Redevance de gestion	193.607	83.129
- Entretien des équipements et jardins, réparations	149.083	88.025
- Assurances	35.493	33.653
- Honoraires	28.550	27.501
- Dons	18.225	1.500
- Cotisations, abonnements, publicité	5.738	5.925
- Orchestres et attractions	2.598	0
- Jetons de présence	15.000	14.375
- Frais d'acheminement des marchandises	1.357	1.622
- Voyages & missions	6.679	9.874
- Transport administration	3.768	6.904
- Frais de PTT	25.159	13.086
- Frais de banque et de titres	11.221	12.497
- charges sur transfert clients	0	407.849
- Impôts et taxes	185.815	48.600
TOTAL	DT. 760.144	DT. 800.073

NOTE 21– CHARGES FINANCIERES

Le détail de cette rubrique se présente au 31/12/2011 comme suit :

LIBELLES	Exercice 2010	Exercice 2011
Intérêts sur emprunts bancaires	105.838	85.381
Commissions de gestion ATD SICAR	23.744	35.411
TOTAL	DT. 129.582	DT. 120.792

NOTE 22 – PRODUITS DES PLACEMENTS

Le détail de cette rubrique se présente au 31/12/2011 comme suit :

LIBELLES	Exercice 2010	Exercice 2011
Intérêts des comptes courants créditeurs	10.952	5.075
Produits compte à terme & bons de trésor	174.844	296.378
Revenus des actions	85.692	32.479
Produits ATD-SICAR	10.446	127.256
TOTAL	DT. 281.934	DT. 461.188

NOTE 23 – AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le détail de cette rubrique se présente au 31/12/2011 comme suit :

LIBELLES	Exercice 2010	Exercice 2011
----------	---------------	---------------

Produits réalisés sur transfert clients	0	407.849
Transfert de charges de tenues de personnel	0	19.195
Gains sur éléments exceptionnels	3.487	4.471
Plus value sur cession de titres en bourse	22.879	182.655
Ristourne de TFP	17.805	19.216
Reprise sur provision pour risques et charges 2010	74.142	250.310
Gain sur cession auto	7.500	2.688
Régularisation de comptes antérieurs	7.148	0
Gains de change	36.100	2.324
TOTAL	DT. 169.061	DT. 888.708

NOTE 24 – AUTRES PERTES ORDINAIRES

Le détail de cette rubrique se présente au 31/12/2011 comme suit :

LIBELLES	Exercice 2010	Exercice 2011
Pertes sur éléments exceptionnels	146	1.917
Régularisation comptes charges s/exercices antérieurs	2.988	0
Pertes de change	2.902	0
Indemnités de licenciement	74.143	0
TOTAL	DT 80.179	DT. 1.917

NOTE 25 - IMPOT SUR BENEFICES

L'impôt sur les bénéfices de l'exercice 2011 a été déterminé comme suit :

		MONTANT
Résultat net comptable de l'exercice 2011(déficit)		(325.503)
<u>Réintégration</u>		298.722
- Impôt sur les bénéfices 2011	8.390	
- Taxes non déductibles	240	
- Provision pour congés payés 2011	40.092	
- Provision sur participation CTIA	<u>250.000</u>	
<u>Déduction</u>	10.226	(51.978)
- plus value sur cession de titres cotés	32.479	
- dividendes perçus	<u>9.273</u>	
- reprise sur provision Grolli 2010		
		(78.759)
RESULTAT FISCAL 2011		

NOTE 26 – NOTE SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**

	2010	2011	variation
1- Flux de trésorerie liés à l'exploitation	2.507.384	22.211	(2.485.173)
2- Flux de trésorerie investissements	(483.299)	(156.719)	326 580
3- Flux de trésorerie financement	(919.890)	(535.267)	384.623
<i>Trésorerie au début de l'exercice</i>	<i>5 320 816</i>	<i>6.425.011</i>	<i>1.104.195</i>
<i>Trésorerie à la clôture de l'exercice</i>	<i><u>6.425.011</u></i>	<i><u>5.755.236</u></i>	<i><u>(669.775)</u></i>
4- Variation de trésorerie	1.104.195	(669.775)	(1.773.970)

NOTE 27 – NOTE SUR LES PARTIES LIEES**Transactions à la charge de la société Al Jazira :**

- Détachement du personnel qualifié durant l'exercice 2011. Le total de la facturation établie en 2011 s'est élevé à 15.275 DT. HT.
- Blanchissage de linge pour 37.479 DT. HT.

NOTE 28 – NOTE SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN**HYPOTHEQUE**

- L'hôtel Al Jazira (biens corporels et incorporels) est hypothéqué au profit des établissements de crédits ATB et BIAT.

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE 2011**

Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier ; nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2011, sur :

- Le contrôle des états financiers de la Société *ALJAZIRA DE TRANSPORT ET DE TOURISME* tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- Les vérifications spécifiques et informations prévues par la loi,

Les états financiers ont été arrêtés par votre conseil d'administration lors de sa réunion du 14 Avril 2012. Ils font apparaître un résultat déficitaire de D.325.503 pour un total bilan de D. 17.517.669.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états.

CONTROLE DES COMPTES ET OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS

Nous avons effectué nos contrôles selon les normes d'audit d'usage ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers de la société ne comportent pas d'anomalies significatives.

Nos contrôles ont comporté, outre un examen général des écritures et des comptes sociaux, différents sondages et vérifications que nous avons jugés nécessaires en la circonstance. Ils ont consisté également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes ainsi que leur présentation d'ensemble.

Compte tenu des diligences que nous avons accomplies, nous certifions que les états financiers de la société *ALJAZIRA DE TRANSPORT ET DE TOURISME* arrêtés au 31 décembre 2011 ci-joints sont réguliers et sincères.

VERIFICATIONS ET CONTROLES SPECIFIQUES

1) Nous avons vérifié les informations relatives à la situation financière et aux comptes de la société, telles qu'elles ont été données par votre conseil d'administration dans son rapport et dans les documents qui vous ont été présentés. Nous n'avons pas d'observation à formuler à ce sujet.

2) Notre examen des procédures de contrôle interne de la société relatives au traitement des informations comptables et à l'élaboration des états financiers n'a pas révélé d'insuffisances majeures susceptibles d'affecter notre opinion.

Fait à Tunis, le 27 Avril 2012

Ahmed BEN RAYANA

Commissaire aux comptes

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE 2011**

Messieurs les Actionnaires,

En application des dispositions de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autre que les rémunérations des dirigeants)

En application des dispositions de l'article 200 et suivant du code des sociétés commerciales, votre conseil d'administration ne nous a donné avis d'aucune autorisation de convention ou opération rentrant dans le champ d'application des dits articles.

Toutefois, nous avons relevé au cours de nos travaux :

- Le protocole d'accord conclu entre votre société et la société Télémaque, avec laquelle vous avez des administrateurs communs, concernant le détachement d'une partie du personnel de l'hôtel Télémaque durant la période de fermeture hivernale, et s'est traduit par une mise à disposition de :

- 6 employés pour une période de 4 mois (du 01/12/2010 au 31/03/2011), et
- 4 employés pour une période de 5 mois (du 16/12/2011 au 31/05/2012).

La charge supportée à ce titre par l'exercice 2011 s'est élevée à 15.275 DT/HT.

- La conclusion d'une convention en date du 01/04/2010 avec la société Télémaque pour le blanchissage du linge de son hôtel sur une base forfaitaire de 0,760 DT/HT par nuitée déclarée à l'office national du tourisme. Cette convention a engendré un revenu de 37.479 DT/HT au titre de 2011.

B- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

B.1- Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II §5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

Les rémunérations du président du conseil d'administration et du directeur général ont été fixées par décision du conseil d'administration du 05 juin 2010 à l'occasion du renouvellement de leurs mandats, et ce comme suit :

- pour le Président du Conseil d'administration à 30.000 DT brut par année,
- pour le Directeur Général à 6.250 DT brut par mois sur 16 mensualités et 7 % sur le résultat d'exploitation calculé avant amortissement et augmenté des produits des placements.

B.2- Les obligations et engagements de la société Al Jazira envers ses dirigeants tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 Décembre 2011, se présentent comme suit (en DT) :

	P.C.A.		D.G.	
	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/11	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/11
Avantages à court terme				
a) Rémunérations brutes b) Intéressement sur RBE	30.000		100.000 83.129	33.229(*)
c) Avantages en nature voitures de fonction (carburant+assurance+entretien)	3.242		8.575	
TOTAUX	33.242		191.704	33.229

(*) Montant déjà inclus dans la charge de l'exercice

Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Fait à Tunis, le 27 avril 2012

Ahmed BEN RAYANA

Commissaire aux comptes

2012 AS 589

MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2012

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

En application des dispositions des articles 7 et 8 du code des organismes de placements collectifs promulgués par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers de la Société **Millenium Obligataire SICAV** au 31 Mars 2012, qui font apparaître un actif net de **14.021.200,442** pour un capital de **13.454.683,257** Dinars et une valeur liquidative égale à **106,408** Dinars par action. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de votre conseil d'administration. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit. Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers ci-joints ne donnent pas une image fidèle conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie.

Toutefois, nous vous informons que les actifs de Millenium Obligataire SICAV, s'élevant au 31 Mars 2012 à 14.060.267 dinars, sont composés à concurrence d'un montant de 12.446.232 dinars, soit 88,52% de valeurs mobilières et de 1.613.473 dinars soit 11,48% de liquidités et de quasi-liquidités. Ces proportions ne sont pas conformes aux dispositions de l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 qui prévoit des taux respectivement égaux à 80% et 20%.

Baker Tilly Tunisie membre de
Baker Tilly France et Baker Tilly International

Lamjed Ben Mbarek
Associé

BILAN TRIMESTRIEL ARRETE AU 31 Mars 2012

(Unité : en D.T.)

<u>ACTIF</u>	Note	AU 31/03/2012	AU 31/03/2011	AU 31/12/2011
AC 1 - Portefeuille-titres	4-1-1	12 446 232,215	12 835 489,697	13 799 272,637
a - Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		593 422,618	460 643,040	899 333,634
b - Obligations et valeurs assimilées		11 852 809,597	12 374 846,657	12 899 939,003
c - Autres valeurs		-	-	-
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités	4-1-2	1 613 472,969	4 027 217,530	1 331 005,295
a - Placements monétaires		609 051,265	2 900 424,742	1 106 747,526
b - Disponibilités		1 004 421,704	1 126 792,788	224 257,769
AC 3 - Créances d'exploitation		-	1 801,049	-
a - Dividendes et intérêts à recevoir		-	1 801,049	-
b- titres de créance échus		-	-	-
AC 4 - Autres actifs		562,342	3 152,807	3 996,412
a - Débiteurs divers		562,342	3 152,807	3 996,412
c - Immobilisations nettes		-	-	-
TOTAL ACTIF		14 060 267,526	16 867 661,083	15 134 274,344
<u>PASSIF</u>				
PA 1 - Opérateurs créditeurs		21 521,887	34 093,267	37 134,282
PA 2 - Autres créditeurs divers		17 545,197	1 354,418	1 478,157
TOTAL PASSIF		39 067,084	35 447,685	38 612,439
<u>ACTIF NET</u>	4-1-3	14 021 200,442	16 832 213,398	15 095 661,905
CP 1 - Capital		13 454 683,257	16 105 410,607	14 600 471,538
CP 2 - Sommes distribuables		566 517,185	726 802,791	495 190,367
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		456 257,124	588 351,447	307,827
b - Sommes distribuables de l'exercice		110 260,061	138 451,344	494 882,540
ACTIF NET		14 021 200,442	16 832 213,398	15 095 661,905
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		14 060 267,526	16 867 661,083	15 134 274,344

ETAT DE RESULTAT TRIMESTRIEL ARRETE AU 31 Mars 2012
(Unité : en D.T.)

		Période du 01/01/2012 Au 31/03/2012	Période du 01/01/2011 Au 31/03/2011	Période du 01/01/2011 Au 31/12/2011
Note				
PR 1 - Revenus du portefeuille-titres	4-2-1	137 563,440	141 502,415	565 364,762
a - Dividende		-	-	7 109,401
b - Revenus des obligations et autres valeurs		137 563,440	141 502,415	558 255,361
c - Revenus des autres valeurs		-	-	-
PR 2 - Revenus des placements monétaires	4-2-2	8 694,825	15 914,538	73 724,387
a - Revenus des bons de trésor		-	-	-
b - Revenus des billets de trésorerie		-	-	-
c - Revenus des certificats de dépôt		633,940	433,375	3 419,573
d - Interets sur comptes courants		1 238,637	-	273,447
e - Revenu des autres placements monétaires		6 822,248	15 481,163	70 031,367
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		146 258,265	157 416,953	639 089,149
CH 1 - Charges de gestion des placements	-	21 521,887 -	22 161,543 -	92 100,323
REVENU NET DES PLACEMENTS		124 736,378	135 255,410	546 988,826
CH 2 Autres charges	-	7 645,052 -	7 734,058 -	31 743,309
RESULTAT D'EXPLOITATION		117 091,326	127 521,352	515 245,517
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation	-	6 831,265	10 929,992 -	20 362,977
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		110 260,061	138 451,344	494 882,540
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		6 831,265 -	10 929,992	20 362,977
RESULTAT NON DISTRIBUABLE		2 439,279 -	13 072,075 -	22 259,050
Variation des plus (ou moins) values potent./titres(*)		4 361,913 -	13 822,311 -	16 273,665
Var. plus (ou moins) values réalisées/ces de titres(*)	-	1 507,000	793,980 -	3 852,294
Frais de négociation	-	415,634 -	43,744 -	2 133,091
RESULTAT NET DE LA PERIODE		119 530,605	114 449,277	492 986,467

(*) Pour des besoins de comparabilité, la présentation de ces rubriques a été retraitée pour la période du 01/01/2011 au 31/03/2011.

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET TRIMESTRIEL ARRETE AU 31 Mars 2011
(Unité : en D.T.)

	Période du 01/01/2012 Au 31/03/2012	Période du 01/01/2011 Au 31/03/2011	Période du 01/01/2011 Au 31/12/2011
AN 1 - <u>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>	119 530,605	114 449,277	492 986,467
a - Résultat d'exploitation	117 091,326	127 521,352	515 245,517
b - Variation des plus (ou moins) values			
potent./titres(*)	4 361,913	- 13 822,311	- 16 273,665
c - Plus (ou moins) values réalisées/cession de titres			
(*)	- 1 507,000	793,980	- 3 852,294
d - Frais de négociation de titres	- 415,634	- 43,744	- 2 133,091
AN 2 - <u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>	-	-	537 292,000
AN 3 - <u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>	- 1 193 992,068	1 459 718,789	- 118 078,021
a - Souscriptions	14 025 810,344	7 490 983,281	33 578 558,784
- Capital	13 231 600,000	7 038 700,000	32 244 900,000
- Régularisation des sommes non distribuables	278 764,377	152 904,858	681 552,394
- Régularisation des sommes distribuables	515 445,967	299 378,423	652 106,390
b - Rachats	- 15 219 802,412	- 6 031 264,492	- 33 696 636,805
- Capital	- 14 356 000,000	- 5 670 600,000	- 32 340 000,000
- Régularisation des sommes non distribuables	- 302 591,937	- 123 275,635	- 684 475,265
- Régularisation des sommes distribuables	- 561 210,475	- 237 388,857	- 672 161,540
VARIATION DE L'ACTIF NET	- 1 074 461,463	1 574 168,066	- 162 383,554
AN 4 - <u>ACTIF NET</u>			
a - en début de période	15 095 661,905	15 258 043,678	15 258 045,332
b - en fin de période	14 021 200,444	16 832 211,744	15 095 661,905
AN 5 - <u>NOMBRE D'ACTIONS</u>			
a - en début de période	143 012	143 963	143 963
b - en fin de période	131 768	157 644	143 012
VALEUR LIQUIDATIVE	106,408	106,774	105,555
AN 6 - <u>TAUX DE RENDEMENT</u>	0,81%	0,74%	3,11%

(*) Pour des besoins de comparabilité, la présentation de ces rubriques a été retraitée pour la période du 01/01/2011 au 31/03/2011.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1. PRESENTATION DE *MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV*

Millenium Obligataire SICAV est une société d'investissement à capital variable, régie par la loi n° 88-92 du 2 aout 1988 telle que modifiée par la loi n° 92-113 du 23 novembre 1992, la loi n° 95-87 du 30 octobre 1995 et la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001. Elle a été créée le 22 juin 2001, et a reçu l'agrément du ministère des finances le 13 juin 2000, et le visa du prospectus d'émission par le C.M.F le 26 octobre 2001, sous le n° 01.425.

La gestion du portefeuille titres de la **Millenium Obligataire SICAV** est assurée par la Compagnie Gestion et Finance (C.G.F), moyennant une rémunération égale à 0,4% de l'actif net moyen, réglée trimestriellement et à terme échu.

La banque Internationale Arabe de Tunisie (B.I.A.T) a été désignée dépositaire des titres et fonds de la **Millenium Obligataire SICAV**, moyennant une rémunération payable trimestriellement et à terme échu, arrêtée comme suit :

- | | |
|--|--|
| ✓ De 0 à 10 millions de dinars | : 0,1% de l'actif net avec minimum de 6 000 DT |
| ✓ De 10 millions à 20 millions de dinars | : 0,08% de l'actif net |
| ✓ Au-delà de 20 millions de dinars | : 0,06% de l'actif net |

2. Référentiel comptable

Les états financiers intermédiaires relatifs à la période allant du 1er janvier au 31 Mars 2012 ont été établis conformément aux dispositions des normes comptables tunisiennes et notamment les normes comptables relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 janvier 1999..

Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par la société **Millenium Obligataire SICAV** et les normes comptables tunisiennes n'est à signaler.

3. Bases de mesure et principes comptables pertinents

Les états financiers intermédiaires sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuilles-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat les frais encourus à l'occasion d'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2. Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote.

La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur du marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours moyen en bourse à la date du 31/03/2012.

3.3. Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et les valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché à la date du 31/03/2012 ou par rapport à la date antérieure la plus récente.

La différence par rapport au prix d'achat à la clôture précédente constitue, selon les cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires comprennent les bons du Trésor et les billets de trésorerie. Ces valeurs sont évaluées à la date d'arrêté à leur prix d'acquisition (Valeur nominale- intérêts précomptés non échus).

3.4. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de la valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4- Notes explicatives des différentes rubriques figurant dans le corps des états financiers :

4.1. Note explicatives du bilan

4-1.1 Portefeuille Titres :

Le portefeuille-titres est arrêté au 31 Mars 2012 à 12.446.232 dinars, détaillé comme suit :

DESIGNATION	Nbre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2012	% actif
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES				
OBLIGATIONS DE STES ADMISES A LA COTE				
EO ATL 2007/1	50	1 001	1 030	0,01%
EO BTE 2009	100	8 000	8 183	0,06%
EO BTE 2009	4900	388 080	397 670	2,83%
EO BTE 2009	100	8 000	8 183	0,06%
EO BTE 2011	5500	550 000	553 183	3,93%
EO CIL 2009/1	1600	96 000	98 954	0,70%
EO CIL 2010/1	4600	368 000	378 388	2,69%
EO CIL 2010/2	5000	400 000	407 049	2,90%
EO HL 2008/1	5000	200 000	209 803	1,49%
EO HL 2009/1	3000	180 000	184 955	1,32%
EO MEUBLATEX 2010-B	1500	150 000	156 037	1,11%
EO PANOBOIS 2007-C	500	40 000	42 029	0,30%
EO TL 2007-2 F	300	6 060	6 074	0,04%
EO TL 2007-2 F	300	6 060	6 074	0,04%
EO TL 2008-1	100	4 000	4 157	0,03%
EO TL SUB 2009	4150	249 000	254 812	1,81%
EO TL SUB 2009	100	6 000	6 140	0,04%
EO TL SUB 2009	100	6 000	6 140	0,04%
EO TL2011-3	6000	600 000	604 833	4,30%
EO UIB 2009/1	1000	90 000	92 981	0,66%
EO UIB 2009/1	100	9 000	9 298	0,07%
EO UIB 2009/1	100	9 000	9 298	0,07%
EO UIB 2009/1	870	78 300	80 893	0,58%
ES ATL 2008	10000	1 000 000	1 034 120	7,35%
ES CIL 2008	3000	300 000	303 661	2,16%
ES TL 2007	5000	100 000	103 749	0,74%
ES TL 2007	2000	40 400	41 563	0,30%
ES TL 2007	200	4 001	4 150	0,03%
TOTAL		4 896 902	5 013 409	35,66%
FCC				
FCC-BIAT-P201	300	287 598	288 912	2,05%
FCC-BIAT-P301	300	300 000	301 524	2,14%
TOTAL		587 598	590 436	4,20%

BTA				
B0316	100	103 530	102 280	0,73%
B0319	500	521 500	516 376	3,67%
B0319	100	104 330	103 312	0,73%
B0319	100	104 030	103 102	0,73%
B0319	290	295 887	295 383	2,10%
B0319	300	306 240	305 686	2,17%
B0319	300	306 390	305 802	2,17%
B0319	300	306 540	305 919	2,18%
B0319	300	306 690	306 036	2,18%
B0319	210	214 788	214 307	1,52%
B0717	475	529 625	529 783	3,77%
B0717	1 500	1 650 000	1 670 540	11,88%
B0822	300	288 000	297 371	2,11%
BTA-6.90% MAI22	352	380 160	393 486	2,80%
BTA-6.90% MAI22	35	37 100	38 768	0,28%
BTA-7.50%AVRIL14	54	58 050	59 486	0,42%
BTA-7.50%AVRIL14	100	107 500	110 160	0,78%
BTA-7.50%AVRIL14	29	30 595	31 846	0,23%
BTA-7.50%AVRIL14	20	21 100	21 963	0,16%
BTA-7.50%AVRIL14	15	15 750	16 489	0,12%
TOTAL		5 687 805	5 728 093	40,74%
BTZ				
BTZC01 11-10-16	100	55 030	74 711	0,53%
BTZC02 11-10-16	100	54 780	74 571	0,53%
BTZC03 11-10-16	100	54 530	74 430	0,53%
BTZC04 11-10-16	400	217 120	297 160	2,11%
TOTAL		381 460	520 872	3,70%
TOTAL OBLIGATIONS ET V. ASSIMILEES		11 553 764	11 852 810	84,30%
TITRES OPCVM		541 366	593 423	4,22%
AL AMANAH OBLIGATAIRE	2000	200 734	204 838	1,46%
FCP PROPARCO	133	133 000	174 260	1,24%
SICAV ENTREPRISE	2033	207 632	214 325	1,52%
TOTAL PORTEFEUILLE-TITRES		12 095 130	12 446 232	88,52%

4-1.2. Placements monétaires et disponibilités

Cette rubrique est arrêté au 31 Mars 2012 à 1.613.473 dinars reparti comme suit :

DÉSIGNATION	Nbre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2012	% actif
PLACEMENTS MONÉTAIRES				
CT BIAT 03-12-2012	100	100 000	101 445	0,72%
CT BIAT 09-10-2012	100	100 000	101 983	0,73%
CT BIAT 14-11-2012	100	100 000	101 653	0,72%
CT BIAT 17-12-2012	300	300 000	303 971	2,16%
TOTAL PLACEMENTS MONÉTAIRES		600 000	609 051	4,33%
- DISPONIBILITES		1 004 422	1 004 422	7,14%
TOTAL GÉNÉRAL		1 604 422	1 613 473	11,48%

4-1.3. Capital Social

Les mouvements sur le capital de **Millenium Obligataire SICAV** s'analysent comme suit:

Capital au 31 décembre 2011

Montant	14 301 200
Nombre de titres	143 012
Nombre d'actionnaires	840

Souscriptions réalisées

Montant	13 231 600
Nombre de titres émis	132 316
Nombre d'actionnaires nouveaux	119

Rachat effectués

Montant	14 356 000
Nombre de titres rachetés	143 560
Nombre d'actionnaires sortant	76

Capital au 31 mars 2012

Montant	13 176 800
Nombre de titres	131 768
Nombre d'actionnaires	883

4.2. Note explicatives Etat de résultat**4-2.1. Revenus du portefeuille titres:**

Les revenus du portefeuille-titres totalisent au 31 Mars 2012, 137 563 dinars détaillés comme suit :

	Du 01/01/12 Au 31/03/12	Du 01/01/11 Au 31/03/11
Intérêts sur obligations et valeur assimilées	137 563	141 502
Revenus des placements et autres valeurs	0	0
Revenus des titres OPCVM	0	0
	137 563	141 502

4-2.2. Revenus des placements monétaires :

Le total de ce poste s'élève au 31 Mars 2012 à 8 694 dinars et présente le montant des intérêts courus

	Du 01/01/12 Au 31/03/12	Du 01/01/11 Au 31/03/11
Revenus des bons de trésor	0	0
Revenus des billets de trésorerie	0	0
Revenus des certificats de dépôt	633	433
Revenus sur comptes de dépôt	1 238	0
Revenus des autres placements monétaires	6 822	15 481
	8 694	15 914

UNIVERS OBLIGATIONS SICAV**SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2012****RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS
INTERMEDIAIRES ARRETES AU 31 MARS 2012*****Introduction***

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de l' « UNIVERS OBLIGATIONS SICAV » au 31 mars 2012 ainsi que l'état de résultat et de l'état des variations de l'actif net pour la période de trois mois se terminant au 31 mars 2012, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables appliquées en Tunisie. Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de 57 099 722 Dinars Tunisiens et un bénéfice net de la période de 480 194 Dinars Tunisiens.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société «UNIVERS OBLIGATIONS SICAV » au 31 mars 2012, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, 30 Avril 2012

Le Commissaire aux Comptes

ECC MAZARS

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

BILAN
arrêté au 31 mars 2012
(unité : en Dinars Tunisien)

ACTIF	Notes	31/03/2012	31/03/2011	31/12/2011
AC1- Portefeuille-titres	3.1			
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		2 834 864,557	2 617 746,756	2 610 391,387
Obligations et valeurs assimilées		39 883 888,284	42 045 014,564	37 705 719,675
AC2- Placements monétaires et disponibilités	3.3			
Placements monétaires		4 433 475,149	5 396 597,031	13 499 524,922
Disponibilités		9 947 493,796	3 195 164,083	3 430 466,267
AC3- Créances d' exploitation				
Autres débiteurs		0,641	8 053,841	0,641
TOTAL ACTIF		57 099 722,427	53 262 576,275	57 246 102,892
PASSIF				
PA1- Opérateurs créditeurs	3.5	88 146,109	77 104,859	83 421,257
PA2- Autres créditeurs divers	3.5	5 344,020	5 008,645	5 347,265
TOTAL PASSIF		93 490,129	82 113,504	88 768,522
ACTIF NET		57 006 232,298	53 180 462,771	57 157 334,370
CP1- Capital	3.7	54 594 462,584	50 746 699,348	55 169 744,026
CP2- Sommes distribuables				
Sommes distribuables des exercices antérieurs		1 966 090,362	1 972 344,100	900,683
Sommes distribuables de l'exercice	3.8	445 679,352	461 419,323	1 986 689,661
ACTIF NET		57 006 232,298	53 180 462,771	57 157 334,370
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		57 099 722,427	53 262 576,275	57 246 102,892

ETAT DE RESULTAT
du 1^{er} janvier 2012 au 31 mars 2012
(unité : en Dinars Tunisien)

	Notes	01/01/2012 31/03/2012	01/01/2011 31/03/2011	01/01/2011 31/12/2011
PR1- Revenu du portefeuille-titres	3.2			
Dividendes		0,000	0,000	79 076,054
Revenu des obligations et valeurs assimilées		413 543,282	467 561,983	1 775 016,043
PR2- Revenu des placements monétaires	3.4	141 857,342	83 752,458	401 667,674
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		555 400,624	551 314,441	2 255 759,771
CH1- Charges de gestion des placements	3.6	-80 358,057	-72 833,187	-301 080,271
REVENU NET DES PLACEMENTS		475 042,567	478 481,254	1 954 679,500
PR3- Autres produits		0,000	0,000	0,000
CH2- Autres charges	3.6	-16 798,421	-14 215,856	-60 625,512
RESULTAT D'EXPLOITATION		458 244,146	464 265,398	1 894 053,988
PR4- Régularisation du résultat d'exploitation	3.8	-12 564,794	-2 846,075	92 635,673
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		445 679,352	461 419,323	1 986 689,661
PR4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		12 564,794	2 846,075	-92 635,673
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		13 249,435	2 314,514	-12 136,333
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		8 700,000	0,000	-1,071
Frais de négociation		0,000	0,000	0,000
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		480 193,581	466 579,912	1 881 916,584

VARIATION DE L'ACTIF NET**du 1^{er} janvier 2012 au 31 mars 2012***(unité : en Dinars Tunisien)*

	01/01/2012 31/03/2012	01/01/2011 31/03/2011	01/01/2011 31/12/2011
AN1- Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation			
Résultat d'exploitation	458 244,146	464 265,398	1 894 053,988
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	13 249,435	2 314,514	-12 136,333
Variation des plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	8 700,000	0,000	-1,071
Frais de négociation de titres	0,000	0,000	0,000
AN2- Distributions de dividendes	0,000	0,000	-2 077 684,070
AN3- Transactions sur le capital			
Souscriptions			
- Capital	9 515 834,640	6 844 156,473	34 250 168,953
- Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	1 066,942	-702,777	-9 793,564
- Régularisation des sommes distribuables	364 695,543	295 811,181	1 221 498,524
Rachats			
- Capital	-10 112 611,860	-8 268 097,684	-31 238 546,878
- Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	-1 520,599	660,194	11 684,291
- Régularisation des sommes distribuables	-398 760,319	-354 003,094	-1 077 968,036
VARIATION DE L'ACTIF NET	-151 102,072	-1 015 595,795	2 961 275,804
AN4- Actif net			
En début de période	57 157 334,370	54 196 058,566	54 196 058,566
En fin de période	57 006 232,298	53 180 462,771	57 157 334,370
AN5- Nombre d'actions			
En début de période	548 298	518 373	518 373
En fin de période	542 367	504 224	548 298
VALEUR LIQUIDATIVE	105,106	105,470	104,245
AN6- Taux de rendement	3,31%	3,57%	3,46%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

du 1^{er} Janvier 2012 au 31 mars 2012
(unité = en Dinar Tunisien)

1. Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers arrêtés au **31 mars 2012** sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. Principes comptables appliqués

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété à leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date du détachement pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2. Evaluation des placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché à la date du 31-03-2012 ou à la date antérieure la plus récente. Les placements similaires n'ayant pas fait l'objet de cotation sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

Dans la mesure où le marché secondaire pour les obligations et valeurs similaires n'est pas liquide, les placements en obligations et bons de trésor sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

Les placements monétaires sont constitués de comptes courants à terme, de certificats de dépôts et de billets de trésorerie et sont évalués à leur prix d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

2.3. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat

3.1. Note sur le portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au **31/03/2012** à **42 718 752,841** dinars contre **40 316 111,062** dinars au **31/12/2011** et se détaille ainsi :

Titres OPCVM

<i>Titres des OPCVM</i>	Nombre de titres	Cout d'Acquisition	Valeur au 31/03/2012	% de l'Actif Net
FCP CAP ET GAR	300	300 000,000	393 066,900	0,69
FINA O SICAV	3 925	409 459,050	410 998,525	0,72
GO SICAV	934	97 186,425	96 560,656	0,17
SANADETT SICAV	7 003	755 663,702	759 615,410	1,33
SICAV ENTREPRISE	11 142	1 144 404,480	1 174 623,066	2,06
Total	23 304	2 706 713,657	2 834 864,557	4,97

Titres de créances émis par le Trésor négociables sur le marché financier

<i>Emprunts d'Etat</i>	Nombre de titres	Cout d'Acquisition	Valeur au 31/03/2012	% de l'Actif Net
BTA 5,5% MARS 2019	1 000	1 037 820,000	1 030 855,313	1,81
BTA 6,1% 10/2013 7ANS	2000	1 963 600,000	2 038 006,748	3,58
BTA 6,9% MAI 2022	1000	1 089 500,000	1 128 763,875	1,98
BTA 7,5-04/2014 (10 ANS)	1310	1 355 348,000	1 395 487,961	2,45
BTA	5 310	5 446 268,000	5 593 113,897	9,81

Obligations de sociétés et valeurs assimilées

Obligations et Valeurs Assimilées	Nombre de titres	Cout d'Acquisition	Valeur au 31/03/2012	% de l'Actif Net
AB SUB 2009/A TF	5 000	433 300,000	442 796,000	0,78
AB SUB 2009/B TV	5 000	433 300,000	441 388,000	0,77
AIL 15052017 1,5 MD 6 5ANS	15 000	1 500 000,000	1 502 169,863	2,64
AIL 2007	10 000	200 000,000	203 184,000	0,36
AIL 2008	10 000	400 000,000	410 456,000	0,72
AIL 2009-1	4 100	164 000,000	164 885,600	0,29
AIL2010-1 5,25 08042015	5 000	400 000,000	416 480,000	0,73
AMEN BANK 2006 TV	5 000	250 000,000	251 648,000	0,44
AMEN BANK SUB 2010/TV	10 000	933 300,000	953 564,000	1,67
AMEN BANK SUB 2010/TV	10 000	933 300,000	953 564,000	1,67
ATB 2007/1 C D TMM+2%	8 000	672 000,000	698 540,800	1,23
ATB SUB 2009 A LA2 TMM+0,75%	20 000	2 000 000,000	2 062 944,000	3,62
ATB SUB 2009 B LB2 TF	10 000	1 000 000,000	1 040 880,000	1,83
ATL 2006/1 TF	5 000	200 000,000	208 268,000	0,37
ATL 2008/1 TF	9 500	380 000,000	396 575,600	0,70
ATL 2009/3 TMM+0,625 5ANS	2 900	174 000,000	175 566,000	0,31
ATL 2010-1 TF 5,25%	35 000	2 800 000,000	2 875 824,000	5,04
ATL SUB 2008-1 TF	10 000	1 000 000,000	1 034 120,000	1,81
ATTIJARI LEASING 2010-1 15092015	3 500	280 000,000	286 454,000	0,50
BNA SUB 2009	20 000	1 733 200,000	1 806 848,000	3,17
BTE 10ANS 5,25%	10 000	800 000,000	818 272,000	1,44
BTE 2010 TR A TV	7 000	630 000,000	642 185,600	1,13
BTE 2011 09022032 6,25	5 000	500 000,000	503 552,000	0,88
BTE 2011 09022032 6,25	5 000	500 000,000	503 552,000	0,88
BTE 2011 A TMM+1,3 09022019	2 500	250 000,000	251 446,000	0,44
CHO 2009 TMM+1	6 000	600 000,000	608 443,200	1,07
CIL 2005/1 TF	5 000	100 000,000	102 600,000	0,18
CIL 2009/1 TF 5,5%	5 000	300 000,000	309 232,000	0,54
CIL 2009/2 TV TMM+0,75%	5 000	300 000,000	305 928,000	0,54
CIL 2010/2 TF 2MD 03112015	20 000	1 600 000,000	1 628 192,000	2,86

HL 2008/1 TF	5 000	200 000,000	209 804,000	0,37
HL 2009/2 TF 5,5%	3 500	210 000,000	214 771,200	0,38
HL 2010-1 1MD 18062015 5,25	10 000	800 000,000	826 440,000	1,45
HL 2010-1 2MD 18062015 5,25	20 000	1 600 000,000	1 652 880,000	2,90
HL 2010-2 2MD 26112015 5,45	20 000	1 600 000,000	1 624 208,000	2,85
MEUBLATEX 2008 TR F	1 000	100 000,000	102 568,000	0,18
MEUBLATEX IND2010 26042017	3 000	300 000,000	312 074,400	0,55
MOURADI PALACE 05 TRB	1 700	68 000,000	70 733,600	0,12
STB 2010/1 B TF 5,3 23032025	10 000	866 600,000	867 504,000	1,52
STB SUB 2011A 6,1 270119	5 000	500 000,000	504 332,000	0,88
STM 2007 6,5%	2 000	120 000,000	123 291,200	0,22
STM 2007 6,5%	5 000	300 000,000	308 228,000	0,54
TL 2007-1 TF	5 000	100 000,000	101 364,000	0,18
TL 2007/2 TF	5 000	100 000,000	100 908,000	0,18
TL 2010-1 01062015 2MD TV	20 000	1 600 000,000	1 647 120,000	2,89
TL 2011-3 5,85 29012017	10 000	1 000 000,000	1 008 056,000	1,77
TL SUB 2007 TF	5 000	100 000,000	103 748,000	0,18
TL SUB 2009	4 000	240 000,000	245 603,200	0,43
TL2010-2 1MD 17112015 5,375	10 000	800 000,000	812 784,000	1,43
UIB 2009/1	5 000	433 314,124	446 806,124	0,78
UIB 2011-2 7ANS 5,9 30012019	10 000	1 000 000,000	1 007 992,000	1,77
Obligations privées	433 700	33 504 314,124	34 290 774,387	60,15

Les entrées en portefeuille titres du 1^{er} janvier 2012 au 31 mars 2012 se détaillent comme suit :

Désignation	Date	Quantité	cout d'acquisition
Obligations des Sociétés		32 500	3 250 000,000
ACHAT 5000 BTE 2011	04/01/2012	5 000	500 000,000
ACHAT 5000 BTE 2011	04/01/2012	5 000	500 000,000
ACHAT 5000 STB SUB	04/01/2012	5 000	500 000,000
ACHAT 2500 BTE 2011 A	26/01/2012	2 500	250 000,000
ACHAT 15000 AIL	21/03/2012	15 000	1 500 000,000
Titres de créances émis par le Trésor négociables sur le marché financier		0	0,000
BTA		0	0,000
TOTAL		32 500	3 250 000,000

Les sorties du portefeuille titres du 1^{er} janvier 2012 au 31 mars 2012 se détaillent ainsi :

Désignation	Date	Coût d'acquisition	Coupon encaissé/Cout de cession	Plus ou moins values
Obligations des Sociétés		298 700,000	298 700,000	0,000
REMBOURSEMENT 5000 TL 2007/2 TF	28/01/2012	100 000,000	100 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 5000 AMEN BANK 2006 TV	29/01/2012	50 000,000	50 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 4100 AIL 2009-1	23/02/2012	82 000,000	82 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 10000 STB 2010/1 B	23/03/2012	66 700,000	66 700,000	0,000
Titres de créances émis par le Trésor négociables sur le marché financier		991 300,000	1000 000,000	8 700,000
Remboursement BTA 1000 - 6 03/2012	15/03/2012	991 300,000	1000 000,000	8 700,000
TOTAL		1 290 000,000	1 298 700,000	8 700,000

3.2 Note sur les revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille titres totalisent **413 543,282** dinars au **31 mars 2012** et se détaillent ainsi :

Revenus des Obligations et valeurs assimilées :	du 01/01/2012 au 31/03/2012	du 01/01/2011 au 31/03/2011
Dividendes		
- Titres OPCVM	0,000	0,000
Revenus des obligations		
- Intérêts	338 421,571	387 819,840
Revenus des titres de créances émis par le Trésor négociables sur le marché financier		
- Intérêts	75 121,711	79 742,143
TOTAL	413 543,282	467 561,983

3.3. Note sur les placements monétaires et les disponibilités

Les montants placés sur le marché monétaire et les avoirs disponibles s'élèvent au **31/03/2012** à **14 380 968,945** Dinars et se détaillant comme suit :

➤ **Les placements monétaires :**

Désignation du titre	Nombre de Titres	Côut d'Aquisition	Valeur au 31/03/2012	% de L'Actif Net
Certificats de dépôt	0	0,000	0,000	0,00
Bons du Trésor	0	0,000	0,000	0,00
Billets de trésorerie	11	4 363 380,282	4 433 475,149	7,78
ELECTROSTAR 360J-12/10/2012	1	713 380,282	730 164,320	1,28
STM 200 MD 6% 03022015	1	200 000,000	201 546,666	0,35
STM 200 MD 5,75% 18052012	1	200 000,000	208 152,222	0,37
MEUBLATEX 450MD 6,75% 25092012	1	450 000,000	462 757,500	0,81
STM 200 MD 6,25% 03022013	1	200 000,000	201 611,111	0,35
SIHM 1000MD 7% 22022013	1	1 000 000,000	1 006 066,666	1,76
STM 200 MD 6% 18052013	1	200 000,000	208 506,666	0,37
STM 200 000 D 6,5% 03022014	1	200 000,000	201 675,555	0,35
STM 200 MD 6,25% 18052014	1	200 000,000	208 861,111	0,37
SH KANTAQUI 1826J-01/03/2015	1	500 000,000	502 066,666	0,88
STMHM 1826J-01/03/2015	1	500 000,000	502 066,666	0,88
Total des placements monétaires		4 363 380,282	4 433 475,149	7,78

➤ **Les disponibilités :**

Disponibilités	Valeur au 31/03/2012	% de L'Actif Net
Avoirs en Banque	7 416 689,415	13,01
Intérêts courus sur comptes bancaires	14 671,779	0,03
Placements à terme	2 500 000,000	4,39
Intérêts courus sur placements à terme	16 132,602	0,03
Total des disponibilités	9 947 493,796	17,45

3.4. Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires et la rémunération du compte de dépôt au **31/03/2012** s'élèvent à **141 857,342** dinars et se détaillent comme suit :

Revenus des placements monétaires	du 01/01/2012 au 31/03/2012	du 01/01/2011 au 31/03/2011
Rémunération du compte de dépôt	16 423,415	3 485,674
Revenus des Billets de Trésorerie	87 673,973	68 650,346
Revenus des Certificats de Dépôt	21 627,352	0,000
Revenus des BTC	0,000	0,000
Placement à terme	16 132,602	11 616,438
Autres produits divers sur opérations financières	0,000	0,000
TOTAL	141 857,342	83 752,458

3.5. Notes sur le passif

Le total des passifs exigibles s'élève au **31/03/2012** à **93 490,129** dinars et se détaillent ainsi :

Désignation	31/03/2012	31/03/2011
Opérateurs Créditeurs	88 146,109	77 104,859
Gestionnaire	77 247,504	69 756,819
Dépositaire	4 423,141	872,988
Commissaire aux comptes	6 475,464	6 475,052
Autres Créditeurs Divers	5 344,020	5 008,645
Etat Impôts et Taxes	365,925	378,194
Conseil du Marché Financier	4 866,340	4 554,409
Compte de régularisation	111,755	76,042
TOTAL	93 490,129	82 113,504

3.6. Notes sur les charges

Nature des charges	du 01/01/2012 au 31/03/2012	du 01/01/2011 au 31/03/2011
Charges de gestion des placements	80 358,057	72 833,187
Commissions de gestions	77 247,504	69 756,819
Commissions de dépôt	882,691	872,988
Honoraire du commissaire aux comptes	2 227,862	2 203,380
Autres Charges	16 798,421	14 215,856
Redevances CMF sur les OPCVM	14 547,358	13 136,655
Taxes Collectivités Locales et timbres fiscaux	1 080,147	1 078,485
Frais d'actes, d'enregistremets et de publications	1 165,582	
Frais Bancaires	4,734	0,416
Autres Charges	0,600	0,300
TOTAL	97 156,478	87 049,043

3.7. Notes sur le capital

Les mouvements sur le capital pour la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2012 se détaillent ainsi :

Capital au 31/12/2011	
Montant	55 169 744,026
Nominal	55 169 744,026
Nombre de titres	548 298
Nombre d'actionnaires	514
Souscriptions réalisées	
Montant	9 516 901,582
Nominal	9 515 834,640
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice en cours	1 066,942
Nombre de titres émis	94 572
Nombre d'actionnaires nouveaux	45
Rachats effectués	
Montant	-10 114 132,459
Nominal	-10 112 611,860
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice en cours	-1 520,599
Nombre de titres rachetés	-100 503
Nombre d'actionnaires sortants	-27
Capital au 31/03/2012	
Montant	54 594 462,584
Nominal	54 572 966,806
Plus ou moins values réalisées	8 700,000
Plus ou moins values potentiel sur titres	13 249,435
Frais de négociation	0,000
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice en cours	-453,657
Modification comptable	0,000
Nombre de titres	542 367
Nombre d'actionnaires	532

3.8. Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice et des exercices antérieurs augmentés et diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'action.

	31/03/2012	31/03/2011
Résultat d'exploitation	458 244,146	464 265,398
Régularisations de l'exercice	-12 564,794	-2 846,075
Sommes distribuables	445 679,352	461 419,323

4. Autres informations

4.1. Rémunération du gestionnaire

La gestion de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV est confiée à la Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière SCIF - Intermédiaire en Bourse. Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société.

En vertu de la convention de gestion signée le 25/08/2000 telle que modifiée par l'avenant du 08 février 2005, entre la Société Univers Obligations **SICAV** et la Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière « **SCIF** », la commission de gestion revenant à cette dernière était fixée à 0,4% HT de l'actif net de la SICAV.

Le Conseil d'Administration de la SICAV réuni le 13/03/2007, a autorisé l'augmentation de la commission de gestion à 0,45% HT de l'actif net de la SICAV.

En date du 26 mars 2007, la **SCIF** a signé un avenant à la convention de gestion avec **Univers Obligations SICAV** portant le niveau de la commission de gestion de 0,4% HT à 0,45% HT l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et payable trimestriellement dans les 15 jours qui suivent.

4.2. Rémunération du dépositaire

La BTK assure les fonctions de dépositaire des avoirs de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV. Elle est chargée à ce titre :

- de la conservation des titres de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV.
- de l'encaissement des coupons échus des titres revenant à la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV.

En contre partie de ses services, la BTK perçoit une rémunération annuelle forfaitaire égale à 3 000,000 dinars HT payable trimestriellement dans les 15 jours qui suivent.

4.3. Honoraires du Commissaire aux Comptes

Les honoraires du Commissaire aux Comptes sont à la charge de UNIVERS OBLIGATIONS SICAV. Les frais pris en charge aux titres du 1^{er} trimestre 2012 sont de 2 227,862 dinars TTC.

4.4 Redevance CMF sur les OPCVM

La redevance perçue par le Conseil du Marché Financier sur Univers Obligations SICAV est fixée à 1/365 de 0,1% de l'actif net, arrêté quotidiennement.

La commission est acquittée par Univers Obligations SICAV au profit du CMF est calculée sur la base de l'actif net constaté lors de l'établissement de chaque valeur liquidative. L'actif net utilisé est celui calculé avant provisionnement des redevances dues au CMF de la journée.

Le montant de cette redevance est versé au CMF par le gestionnaire de la SICAV, et ce, au plus tard le dernier jour ouvrable de la première quinzaine du mois suivant.

4.5. Etat Impôts et Taxes

Ce poste représente :

- la TCL sur les revenus bruts de la SICAV ;
- les droits de timbres.

4.6. Frais d'actes, d'enregistrements et de publications :

Il s'agit des frais d'enregistrements, de publications et d'insertions au Journal Officiel des documents des assemblées générales et des conseils d'administration.

4.7. Frais bancaires :

Il s'agit des frais sur encaissement chèque et les frais des placements monétaires.